

Yvelines

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
N° 24 # ÉTÉ 2018

SUPPLÉMENT
Le guide pratique
des Championnats
de France
de cyclisme 2018

Les Yvelines, terre de vélo

P. 20-27

RURALITÉ



Palpitations au cœur
des villages
P.16

AMÉNAGEMENT



Rénovation urbaine :
comment agir sans l'État ?
P.18

TRANSPORTS



Les chantiers du Département
pour améliorer la mobilité
P.28

RYDER CUP 2018

Bienvenue dans les Yvelines !



© N. Duprey / CD78

TERRE DE GOLF, les Yvelines comptent 22 000 licenciés et 25 golfs. Le territoire est un haut lieu de compétition : **du 25 au 30 septembre 2018**, le Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines accueille la **RYDER CUP...** en attendant les Jeux Olympiques de 2024 !



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



ÉDITO



PIERRE BÉDIER

Président du Conseil
départemental des Yvelines

Réussir ensemble



Développer
l'attractivité de notre
département, et
garantir l'égalité des
chances entre tous

ceux qui l'habitent : voilà notre ligne de conduite. Parce que notre territoire est divers, le Département soutient partout l'activité des communes, en zone rurale comme en zone urbaine. Et quand l'État tarde à tenir ses engagements, le Conseil départemental prend ses responsabilités. C'est ce que nous faisons, notamment, avec notre « plan d'amorce à la rénovation urbaine ». Dès le mois de décembre 2017, bien avant que Jean-Louis Borloo ne remette son rapport au gouvernement, le Département a décidé de consacrer 30 millions d'euros à la rénovation des quartiers en difficulté. Ce plan, qui complète d'autres dispositifs, permettra d'entamer cette année des opérations de grande envergure : aménagement des voiries et des espaces publics, construction ou reconstruction d'équipements utiles à tous (crèches, complexes sportifs, pôles éducatifs, abords des collèges...). Des centaines de logements seront aussi réhabilités dans le parc locatif et résidentiel, en partenariat avec les bailleurs sociaux. Ces interventions sont nécessaires, et pas seulement au titre de la « solidarité ». Elles bénéficieront à tous les Yvelinois car elles concourent, je le répète, à la vitalité du territoire. C'est aussi pour favoriser autant que symboliser cette vitalité que j'ai souhaité, dans un tout autre domaine, que les Yvelines accueillent les Championnats de France de cyclisme, du 28 juin au 1^{er} juillet. Sport d'une grande exigence, et aussi outil de loisirs accessible et familial, le vélo pourrait figurer avantagement comme emblème de nos très chères Yvelines.



SOMMAIRE



SPORTS

CAHIER CENTRAL

Le supplément pratique
des Championnats de France
de cyclisme 2018



38 SOLIDARITÉ

VIELLIR CHEZ SOI, Ô VIEILLESSE ADOUCIE...

Viellir à la maison est le vœu de la majorité des personnes âgées. Pour favoriser leur maintien à domicile, le Département offre une palette d'actions et de solutions.



40 ÉVASION

BONJOUR, WELCOME, HOLA ! LES TOURISTES SONT LÀ

Les derniers chiffres nationaux montrent que les touristes, notamment étrangers, reviennent dans le département. De bon augure pour l'année 2018, qui s'annonce innovante dans ce secteur.

4 POINT DE VUE

8 L'ACTU DES CANTONS

14 ÉCLAIRAGE : Île-de-France

- Les Départements passent à l'offensive

16 REPORTAGE : Rénovation

- Palpitations au cœur des villages
- Rénovation urbaine : comment agir sans l'État ?

20 DOSSIER

- Les Yvelines, terre de vélo

28 ÉCONOMIE

- Les chantiers du Département pour améliorer la mobilité
- Le patrimoine départemental en pleine mue

32 ÉDUCATION

- Webforce 3, déclic pour un job
- Collège : ce qui va changer pour vos enfants

36 EMPLOI

- Le Département recrute
- Travailleur social, au cœur des missions du Département

39 SOLIDARITÉ

- Vivre ensemble : solidarité intergénérationnelle
- Les centres de PMI à l'heure d'été

41 ÉVASION

- Générations Lully : des collégiens à la Cour
- La musique classique sillonne les Yvelines

42 RENCONTRE

- La Baguette Magique : farine, sel et féerie

YVELINES ■ 2 PLACE ANDRÉ MIGNOT,
78000 VERSAILLES - TÉL : 01 39 07 78 78 ■ COURRIEL :
ACTU@YVELINES.FR ■ DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION : PIERRE BÉDIER ■ RÉDACTEUR EN
CHEF : FABRICE MADOUAS ■ RÉDACTION : CHLOÉ
BRINGUIER, SANDRINE GAYET, LUDOVIC VINCENT
■ ONT PARTICIPÉ À CE N° : SOPHIE BERGUIN,
SÉBASTIEN DEGREMONT, MARIE-
CAMILLE RIGATO ■ PHOTOS :
NICOLAS DUPREY (SAUF
MENTION INDIQUÉE) ■ PHOTO
DE COUVERTURE : ADOBESTOCK
■ MISE EN PAGES : SCOOOP
COMMUNICATION ■ IMPRESSION :
SIB IMPRIMERIE ■ ISSN : 2119-4467
■ VOUS NE RECEVEZ PAS LE
MAGAZINE ? ÉCRIVEZ-NOUS :
DIFFUSION@YVELINES.FR





Extra, le challenge des pompiers

Des sapeurs-pompiers venus du monde entier ont disputé des compétitions de désincarcération et de secours d'urgence aux personnes du 24 au 26 mai au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines. À l'occasion de ce spectaculaire « Extraction Challenge 2018 », organisé pour la première fois par le Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78), quelques milliers de visiteurs et 2 500 collégiens et lycéens ont pu être sensibilisés à la sécurité routière et aux gestes qui sauvent.



Safari hors-série

Circulez, le roi lion arrive. En 1968, date de naissance des Yvelines, un grand parc est créé à Thoiry. Les fauves se baladent parmi les DS et les 4L en piste pour un safari inédit. En cinquante ans, Thoiry n'a cessé d'innover : tyrolienne pour survoler les lions et les zèbres ou le Safari Air Park qui offre un parcours « trampoline » au-dessus de la réserve africaine. Voyage insolite vécu par 22 millions de visiteurs. Photo : « Lions dans le Safari en 1969 »





© ZooSafari de Thoiry



CHATOU



Marly-le-Roi. Restauration d'œuvres d'art

Le Département a accordé une subvention pour la restauration de deux tableaux du XVIII^e siècle : « Saint Thibaud » et « Saint Louis et saint Gilles ». Ces huiles sur toile sont insérées dans des retables de l'église Saint-Vigor qui a elle-même subi une grande restauration. L'intervention du Département s'est faite au titre du dispositif « Restauration des Patrimoines historiques 2017-2019 ».



CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Andrésy. Embarquement pour l'île Nancy

Le superbe parc naturel de l'île Nancy, aménagé avec le soutien du Département, rouvre pour la saison été-automne. C'est vraiment un lieu enchanteur, accessible à tous, propice aux promenades et à l'union avec la nature (prairies humides, refuges pour les oiseaux, parcours balisés...) à juste une encablure d'Andrésy. La navette fluviale, gratuite, vous attend à l'embarcadère situé boulevard Noël-Marc.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Montigny-le-Bretonneux. Ouverture d'un Ehpad avec unités Alzheimer

Suite à un appel à projets lancé par le Département et l'Agence Régionale de Santé, l'Ehpad « Korian - Le Parc » vient d'ouvrir au sein même du château de la Couldre. D'une capacité de 88 lits dont quatre en hébergement temporaire, il offre des unités de vie et des unités protégées Alzheimer.



VERSAILLES 2



Vélizy-Villacoublay. Un hôtel de police opérationnel

Le 5 mai 2018, le nouvel hôtel de police Raymond Loisel, réaménagé grâce à une subvention départementale de 180 000 €, a été inauguré. Les travaux ont porté sur la réhabilitation d'un bâtiment de cinq niveaux de 230 m². Le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil du public. Un centre de supervision urbain est intégré dans le cadre du développement de la vidéo-protection.



VERSAILLES 1



Versailles. Édition royale des régates d'aviron

En mars, le Cercle nautique de Versailles a organisé, en partenariat avec le Conseil départemental et le Château de Versailles, la nouvelle édition des fameuses « Régates de Versailles ». 400 bateaux, 1 500 rameurs et plus de 10 000 spectateurs étaient réunis autour du superbe Grand Canal. Magique !



RAMBOUILLET



Les Bréviaires. Bientôt un nouveau foyer rural

Avec le soutien financier du Département (148 000 €), la commune réalise plusieurs opérations d'embellissement : l'extension de son foyer rural qui permettra d'accroître la surface et de renforcer son accessibilité, la construction d'une salle de classe de 60 m² et la rénovation de la mairie pour améliorer les services publics.



MAUREPAS



Châteaufort. Renforcement du talus sur la RD 938

Entre Châteaufort et Magny-les-Hameaux, le Département a mis en œuvre un mur de soutènement de 3 mètres de haut, constitué de gabions (cages métalliques remplies de cailloux) et a procédé à la reprise de la moitié de la chaussée. Celle-ci a été renforcée et a reçu une nouvelle couche de roulement sur environ 1 km. Le montant des travaux s'est élevé à 1,2 M€ au titre du programme de modernisation des équipements.



LES MUREAUX



Tessancourt-sur-Aubette. Bientôt un nouveau centre de loisirs

Avec l'aide du Département (subvention de 148 000 €), la commune va engager deux opérations destinées à améliorer le quotidien des Taxicurtiens. La première concerne la construction d'un centre de loisirs de 314 m², composé de deux grandes salles d'activités évolutives. Autre projet, celui de l'aménagement et la mise aux normes d'accessibilité de la mairie.



AUBERGENVILLE



Thoiry. Création d'une Maison de Services Au Public

Pour préserver l'accessibilité pour tous aux services publics, la commune, soutenue par le Département (à hauteur de 148 000 €), crée une Maison de Services Au Public (MSAP). Située à côté de la mairie, elle regroupera cinq bureaux permettant la permanence de plusieurs partenaires : Pôle emploi, la CAF, la Sécurité sociale, le Défenseur des droits... Le site sera également équipé de bornes d'accès à internet.



VERNEUIL-SUR-SEINE



Morainvilliers-Bures. Nouveau pôle sportif avec section handisport

La commune obtient une subvention départementale (350 000 €) pour réaliser trois chantiers : la création d'un pôle sportif avec une section handisport ; la rénovation de la Maison des associations qui accueillera une bibliothèque ; et la restauration du Jardin aux Libellules, pour, à terme, intégrer le réseau des jardins de la biodiversité de la communauté urbaine GPS&O.



SARTROUVILLE



Sartrouville. Meilleur assainissement de l'eau

Le Département mène une politique de l'eau ambitieuse dans le souci de préserver le cadre de vie des Yvelinois : il apporte aux collectivités une assistance technique réalisée par les services départementaux et leur accorde des aides financières. À ce titre, Sartrouville obtient une subvention pour la collecte des eaux usées. Son réseau d'assainissement unitaire et séparatif va être réhabilité.

© Ville de Sartrouville


SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Le Pecq. Le giratoire est achevé

Le Département a engagé le réaménagement des carrefours de la rive gauche de la Seine au Pecq : un giratoire place de la Résistance et un carrefour à feu, au croisement entre les RD 159 gauche, RD 186 et RD 190 au droit du pont du Pecq. La création du giratoire au pied de la rampe gauche du pont a constitué le dernier chantier de l'opération. L'ensemble des travaux s'est inscrit dans le programme départemental d'amélioration de la sécurité routière, pour un budget de 1,6 M€ avec une subvention de la Région de 50 %.


LIMAY

Mézières-sur-Seine. Création de nouveaux services de proximité

Dans le cadre du dispositif triennal « Départemental Équipement 2017-2019 », la commune bénéficie d'une subvention départementale de 494 000 € pour réaliser d'importants chantiers. Un relais d'assistantes maternelles et un accueil de loisirs seront construits pour augmenter la capacité d'accueil de 80 à 120 enfants. Un espace sportif et ludique sera également créé sur une surface de 2 500 m².


PLAISIR

Thiverval-Grignon. Création d'un restaurant scolaire

Grâce à une aide départementale (111 000 €), la commune va créer un restaurant scolaire et réaménager une salle polyvalente. La construction d'une centaine de logements, sur le site de Folleville, entraîne l'augmentation de la population d'où le besoin d'ouvrir une classe supplémentaire. La salle des fêtes Jean-Claude Tirel va donc être réhabilitée.



BONNIÈRES-SUR-SEINE



Orgerus. La commune valorise le cadre de vie

Le Département accorde une subvention de plus de 500 000 € pour la réalisation de trois opérations importantes pour la commune : l'agrandissement de la cantine avec une extension de 100 m² ; le réaménagement d'un vaste espace vert et boisé du centre-ville qui accueillera, par exemple, un jardin pédagogique et des jardins collaboratifs. Enfin, la commune va pouvoir construire un tennis couvert.



MANTES-LA-JOLIE



Mantes-la-Jolie. L'Université populaire des parents s'anime

Le Département est le premier en France à lancer un tel projet de recherche, qui associe professionnels de l'action sociale et parents. Cette Université, initiée par le Secteur d'action sociale, donne la parole aux parents, leur permettant ainsi d'être acteurs sur des sujets qui les concernent. Une vingtaine de personnes l'animent et les premiers témoignages sont très positifs.



TRAPPES



Trappes. Création d'un giratoire sur la RD 912

Dans le cadre de son programme 2017 de Sécurité Routière, le Département a engagé des travaux de réalisation d'un giratoire qui permettra de sécuriser l'intersection et d'améliorer l'accès à la ZAC de l'Aérostas. Ce projet s'accompagne de pistes cyclables, du déplacement et de la mise aux normes des arrêts de bus. Le montant des travaux s'élève à 780 000 €, avec une subvention de la Région à hauteur de 50 %.



LE CHESNAY



Bailly. Rénovation du pôle sportif intercommunal

Au titre du dispositif « Départemental Équipement 2017-2019 », le syndicat intercommunal Bailly-Noisy obtient une subvention de 433 000 € pour restructurer et agrandir le pôle sportif. Un nouveau bâtiment comprenant des vestiaires et une salle multisports sera créé près du terrain synthétique. Enfin, deux terrains de padel seront construits près des courts de tennis.



POISSY



Achères. Une 3^e fleur au concours VVF

Lors de la remise des trophées des Villes et Villages Fleuris (en février 2018), cette commune de plus de 20 000 habitants a décroché une troisième fleur, récompense de niveau régional. Actuellement, elle poursuit sa politique du fleurissement en lançant le concours des jardins et balcons fleuris. La Ville encourage ainsi tous les Achérois à prendre part à l'embellissement de leur cadre de vie.



HOUILLES



Montesson. Création de l'Ehpad Léopold Bellan

Dans le cadre d'un appel à projets initié par le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS), la commune de Montesson accueille un nouvel Ehpad avec unités Alzheimer intégrées. Un centre d'accueil de jour d'une dizaine de places doit être adossé à l'établissement principal d'une capacité de 80 lits d'hébergement permanent et quatre lits d'hébergement temporaire.



SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Chavenay. L'église Saint-Pierre retrouve son éclat

L'église classée, âgée de plus de 1 000 ans, achève sa mue. Les travaux, financés en partie par le Département au titre de son dispositif triennal « restauration des Patrimoines historiques 2017-2019 », sont presque achevés. Ils ont porté sur la rénovation du beffroi, notamment le remplacement de la poutre faîtière et des pièces de charpente.

Île-de-France : les Départements passent

Les Départements franciliens sont bien décidés à renforcer leur coopération. Ils ont annoncé leur intention de créer un fonds d'investissement pour financer des projets utiles à tous. Plaçant ainsi l'État, qui doit leur donner son accord, face à ses responsabilités.

Ils ne se sont jamais autant vus. Le 4 avril, les Présidents des Départements franciliens se retrouvaient à Versailles pour aller visiter ensemble l'institut Vedecom, à Satory. La semaine d'après, ils se réunissaient, cette fois à Paris, au Salon des maires d'Île-de-France, pour témoigner de la vitalité de leurs collectivités. Ces échanges et ces déplacements, qui se multiplient depuis plusieurs mois, s'inscrivent dans la réflexion de fond que conduisent les élus locaux sur l'organisation de la métropole francilienne.

Divergences entre l'État et les collectivités locales

Nul ne conteste qu'il faille amplifier, dans la compétition mondiale, le rayonnement de la région-capitale que constitue l'Île-de-France. Mais des divergences sont apparues entre l'État et les collectivités locales.

L'État a longtemps envisagé de fusionner les Départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis) au sein d'une métropole qui pourrait, à terme, englober aussi ceux de la grande couronne (Yvelines, Val-d'Oise, Essonne, Seine-et-Marne). Mais où en est-on de ce « grand dessein » ? La date de la Conférence territoriale sur le Grand Paris, annoncée l'an dernier, n'a toujours pas été fixée. Le gouvernement semble hésiter. Une réforme aussi radicale désorganiserait la région parisienne pendant plusieurs années, au risque de décourager les investissements alors que l'Île-de-France doit relever de grands défis : résoudre la crise du logement, développer un réseau de transports à ses dimensions, accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, et même attirer les entreprises qui délaisseraient Londres pour l'Union européenne, après le Brexit.



Les Présidents des Départements franciliens réunis le 4 avril 2018 sur le site de Vedecom à Versailles.

Mais il n'est pas question non plus de ne rien faire : « Nous ne sommes pas pour le statu quo, répètent les élus, mais c'est du terrain qu'il faut partir, des besoins des habitants, des entreprises, des acteurs locaux. » Le bon sens veut que l'État ne démonte pas ce qui marche, mais s'appuie au contraire sur des collectivités qui ont fait la preuve de leur utilité – notamment le couple que forment les Départements et les communes. D'où les initiatives lancées par les sept Présidents de Conseils départementaux, approuvés par plus de 500 maires franciliens, signataires d'un appel « pour une métropole ambitieuse, solidaire et démocratique ».

Le 4 avril, à Versailles, il s'agissait de rappeler le soutien que les Départements apportent aux activités de recherche et développement. Celui des Yvelines,

par exemple, finance plusieurs projets de l'Institut Vedecom, qui travaille entre autres au développement de véhicules autonomes et connectés moins polluants qu'aujourd'hui : l'investissement sera de 20 M€ sur la période 2014-2023. Sans oublier, à la rentrée prochaine, la livraison d'un bâtiment de 6 500 mètres carrés, véritable vitrine du « pôle des mobilités » qui déploiera ses activités sur le site de Satory.

Des projets structurants au service des habitants

La visite du 4 avril s'inscrivait dans le « tour d'horizon des projets structurants » conduits par les Départements : déploiement de la fibre pour le très haut débit, réalisation d'infrastructures de transport (routes et tramways), construction et rénovation



à l'offensive



de collègues et même de lycées internationaux dans les Yvelines, équipement des zones rurales, action sanitaire et sociale, etc. Autant de compétences qu'ils assument depuis plusieurs décennies, en vertu des lois de décentralisation, alors que les dotations versées par l'État pour leur exercice n'ont cessé de diminuer. Il serait d'ailleurs paradoxal que l'État veuille imposer une organisation territoriale aux collectivités locales alors qu'il se désengage de plus en plus de leur financement...

Dans ce contexte, il fallait aller plus loin : innover ; faire la preuve que les Départements sont capables de coopérer dans l'intérêt de tous les Franciliens. Les projets d'Emmanuel Macron auront finalement hâté leur rapprochement : « Il a réussi à nous réconcilier au-delà de nos couleurs politiques ! » s'amuse Fran-

çois Durovray, Président de l'Essonne.

2 Md€ consacrés chaque année à l'investissement

Ensemble, les Départements ont annoncé leur intention de créer un fonds d'investissement interdépartemental. Il s'agit de renforcer la solidarité territoriale en finançant des projets concrets qui dépassent les moyens d'un seul territoire : renouvellement urbain, désenclavement rural, par exemple. « On crée les instruments qui vont pallier les défaillances de l'État. Nous déterminerons nous-mêmes, par une concertation, quels sont les équipements que nous considérons comme prioritaires sur l'ensemble de nos territoires », explique Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine). « Ce fonds permettrait aussi

le financement de programmes d'investissements d'équipements mutualisés, à l'image du réseau interdépartemental de prise en charge de l'autisme, belle réalisation des Yvelines et des Hauts-de-Seine », précise le Président du Val-de-Marne, Christian Favier, en présentant ce projet au nom de tous ses collègues (lire ci-dessous).

L'ensemble des Départements franciliens consacre 2 Md€ par an à l'investissement. Le montant du futur fonds sera fixé chaque année par les Départements, qui seront à la fois contributeurs et bénéficiaires. Pierre Bédier y voit « une révolution » : « C'est la première fois dans l'histoire que des collectivités elles-mêmes, sans injonction de l'État, décident de mettre en place un dispositif de péréquation entre elles », souligne-t-il. Commentant cette initiative, le 11 avril, Sandrine Gelot, maire de Longjumeau (Essonne), s'est réjoui que ce fonds puisse aussi bénéficier aux communes, « d'autant que nous sommes contraints par beaucoup d'instabilité financière ».

Il faudra cependant que

l'État donne son accord à sa création, au titre du « droit à l'expérimentation » reconnu par la loi aux collectivités locales. « En cas de feu vert dans les mois qui viennent, nous serons prêts pour le budget 2019 », précisent les élus.

L'État a-t-il les moyens de leur opposer un refus ?

Le 13 avril, deux jours après la présentation de ce projet, la Métropole du Grand Paris (c'est-à-dire l'établissement public censé mettre en œuvre la réforme envisagée par l'État) reconnaissait qu'elle n'avait pas les moyens d'agir en faveur du « rééquilibrage territorial » qui fait pourtant partie de ses missions : son budget « ne met pas la métropole en situation de jouer les rôles d'attractivité et de solidarité pour lesquels elle a notamment été créée », lit-on dans un vœu adopté par les conseillers métropolitains. Dès lors, pourquoi l'État refuserait-il aux Départements ce qu'ils lui proposent – et qu'ils savent faire ? **F. M.**

HANDICAP : LA PLATEFORME DE SERVICES INTERDÉPARTEMENTALE EST LANCÉE

Créer de nouvelles modalités d'accompagnement et de prises en charge spécifiques pour des personnes en situation de handicap psychique, et des personnes présentant des troubles du spectre autistique : tel est le projet qu'ont lancé Pierre Bédier et Patrick Devedjian, avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, sur Les Mureaux. Il s'agit de répondre à l'attente des familles et d'éviter le départ vers la Belgique de personnes ne trouvant pas de places en France. Le coût total du projet est estimé à 30 millions d'euros, financés conjointement par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Il permettra de suivre plus de 300 situations.

Palpitations au cœur des villages

Une vraie dynamique traverse nos campagnes. Celle de la revitalisation de leurs cœurs de villages. Ici et là, des communes redessinent leur centre, créent des logements, ouvrent des classes. Les villages s'animent en douceur.



Grâce aux contrats ruraux, les villages peuvent créer des médiathèques et centres sportifs, agrandir les crèches, rénover les écoles et cantines, améliorer la voirie, restaurer leur patrimoine.

Une scène inhabituelle ébroue la placette. Une camionnette livre des légumes et des packs de boisson à la petite épicerie. Cela faisait bien longtemps que cela n'était pas arrivé. Mais tout change. Le village se réveille, un commerce a ouvert, d'autres vont suivre dans ce coin du Pays houdanais.

Requalifier les espaces

Créer un véritable cœur de village sans sacrifier le patrimoine existant, développer les services publics et améliorer la qualité de vie, président aux projets mis en place dans de nombreux villages des Yvelines.

L'agence IngénierY (lire ci-contre) accompagne les communes dans ce sens. À l'instar du ravissant village de Saint-Rémy-l'Honoré, blotti entre forêts et prairies. Ici, le cœur de bourg re-palpite à bon rythme. Le maire veut aller plus loin : créer une piste cyclable qui relierait le centre-bourg à la gare des Essarts-le-Roi distante de 3 km. Et modeler un véritable cœur de village paysagé et piétonnier, bordé de commerces pour développer convivialité et harmonie.

À Dammartin-en-Serve, un beau projet verra le jour en 2019 : la requalification de l'esplanade de la mairie pour y créer une ambiance



La présence des commerces de proximité dynamise les cœurs de bourg.

centre-bourg. Jolis pavés, jardins accessibles à tous, aires de jeux pour les enfants, le lieu deviendra le centre vital du village.

Réhabiliter l'ancien

Bureaux de Poste désaffectés, fermettes à l'abandon, logements d'instituteurs inoccupés..., de nombreuses petites communes réhabilitent de vieux bâtiments pour y créer des appartements. Mézy-sur-Seine, par exemple, a un projet conduit avec IngénierY et un bailleur social pour créer 11 logements sociaux. Toutes ces métamorphoses concourent à l'attractivité des villages : côté pile,

cela fait venir de nouveaux habitants, plus jeunes, entraînant l'ouverture de classes, l'agrandissement des structures sportives, bref à l'animation de villages assoupis ; côté face, cet « afflux » de nouveaux habitants peut provoquer un phénomène « d'embolisation » des petites gares rurales, pas adaptées à cette croissance démographique inédite. D'où la volonté, ici et là, de développer des alternatives : transports à la demande, pistes cyclables... et, très visible depuis les grèves de la SNCF, la création d'espaces de co-working. Les idées ne manquent pas dans nos campagnes. **S.G.**

Le protocole « Rurality » du Département permet de financer des logements sociaux en centre-bourg.



Philippe Benassaya, Président d'IngénierY, « Nous sommes au service de la ruralité »

Les maires des zones rurales se sentent délaissés par les pouvoirs publics. Comprenez-vous ce sentiment ?

Le sentiment d'abandon est réel. Je crois vraiment que la ruralité française est la grande sacrifiée du XXI^e siècle. Elle subit la baisse des dotations, l'abandon de l'État. Elle fait face à la désertification médicale, au repli des bassins d'emploi qui entraîne le départ des habitants... Les élus sont souvent désemparés, isolés.

Et pourtant, si l'on regarde la situation dans les Yvelines, on constate que, grâce au Conseil départemental et à la Région qui ont pris la place laissée vacante par l'État, cela marche mieux ! Le Département n'abandonne pas la ruralité, au contraire. Il y est très attaché. Nos communes réalisent que lorsqu'elles ont des projets, nous leur permettons de les concrétiser.

Vous êtes également maire d'une commune non rurale (NDLR : Bois d'Arcy). Est-ce plutôt un atout ou un handicap pour présider IngénierY ?

En fait, les maires que je rencontre sont très contents car nous exerçons le même métier. Je pense que cela les met en confiance. Bien que les échelles soient différentes, entre une commune de 300 habitants et Bois d'Arcy (14 000 habitants), notre engagement

reste le même : faire mieux pour nos concitoyens dans un contexte budgétaire difficile, améliorer leur quotidien, répondre à leurs attentes en matière de service public... Et puis, la campagne, je ne la découvre pas d'aujourd'hui. J'aime le monde rural, je m'y sens bien et les rencontres avec mes confrères sont passionnantes.

Quel est le bilan d'IngénierY, quatre ans après sa création ?

La création d'IngénierY, en juin 2014 a été une initiative formidable pour lutter contre l'isolement des campagnes, développer leurs infrastructures et services de proximité. C'est la première fois qu'une institution est perçue comme un « sauveur », je n'avais jamais vu ça... Nous avons accompagné plus de 360 projets et comptons trois intercommunalités et 165 communes adhérentes sur les 185 du secteur rural.

Quelles sont vos priorités ?

Consolider nos actions, en maintenant ce haut niveau d'expertise et de conseils personnalisés aux communes rurales, et passer à la vitesse supérieure. Nous élargissons notre domaine de compétences. À ce titre, la mission de sauvegarde du patrimoine rural – qui comprend les lavoirs les monuments aux morts, les statues ou les monuments



© Ville de Bois d'Arcy

en péril –, a été intégrée à IngénierY. Et puis très prochainement, l'agence va emménager à Rambouillet,

pour être encore plus au contact du terrain.

Propos recueillis par S. Gayet

INGÉNIERY, UNIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'agence départementale IngénierY propose aux communes rurales de moins de 2 000 habitants une assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines du bâtiment (40 % des projets), de la voirie (30 %), de l'urbanisme (30 %). Elle les aide aussi à élaborer les contrats ruraux. Son cœur de métier est de permettre aux communes de réaliser leurs projets d'investissement dans les meilleures conditions économiques et financières possibles.

Rénovation urbaine : comment agir sans l'État ?

Les retards du programme national de rénovation urbaine ont incité les élus yvelinois à renforcer l'action du Département en faveur des quartiers. Le plan d'amorce, adopté fin décembre, complète les dispositifs existants. Une première convention vient d'être signée avec GPS&O.



Aux Mureaux, l'aménagement du Pôle Molière – avec des écoles, une crèche et des espaces ouverts aux habitants – est emblématique de la rénovation urbaine.

Il faut se souvenir de certains quartiers de Mantes-la-Jolie, Trappes, Les Mureaux ou Chanteloup-les-Vignes avant la création de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine en 2004 par Jean-Louis Borloo, alors ministre délégué à la Ville. La première phase de ce programme, qui a duré dix ans, a permis de transformer profondément des quartiers à l'abandon. Aux Mureaux, par exemple, dans le quartier de la Vigne-Blanche, le pôle Molière – qui comprend des écoles, une

crèche, un restaurant, des espaces associatifs, culturels, sportifs – a remplacé la tour du même nom. C'est tout le quartier autour qui s'est transformé. « Les gens n'osaient pas rentrer dans ce quartier, se souvient Hamid, jeune retraité de l'usine Renault de Flins-Aubergenville. Ils ont créé des espaces publics, des trottoirs, ils ont rénové ou reconstruit des immeubles et de beaux espaces verts. » Dans ce parc urbain de 70 hectares, un cours d'eau, le ru d'Orgeval, a même été remis à ciel ouvert, symbole d'une volonté d'harmonie entre la ville et la nature. « Pourtant, la ville reste marquée par son image de banlieue difficile, celle qu'on voit plus souvent dans la rubrique "faits divers". On ne voit pas arriver beaucoup de nouveaux habitants. Et tous les quartiers n'ont

pas eu droit aux travaux », tempère Hamid.

Un gros grain de sable dans la machine de l'attractivité

Alors que le prolongement du RER E (Eole), attendu pour 2024, promet une accessibilité à Paris – La Défense plus rapide pour

toute la Vallée de Seine, le nouveau programme national de rénovation urbaine tarde, depuis près de cinq ans, à se mettre en place. Dans la machine vertueuse de l'attractivité, qui combine transports et logements pour mieux séduire les acteurs économiques et créer de l'emploi, ce retard est un gros grain de sable.

PREMIÈRE PHASE DU PLAN D'AMORCE

22 opérations dans huit communes : Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Chanteloup-les-Vignes, Limay, Carrières-sous-Poissy, Ecqueville, Poissy et Vernouillet.

- 11 opérations d'aménagement des espaces publics et des voiries, sous maîtrise d'ouvrage GPS&O (15 M€ de travaux dont 10,3 M€ de subvention départementale) ;
- 4 opérations de construction ou reconstruction d'équipements publics, sous maîtrise d'ouvrage communale (23 M€ de travaux dont 8 M€ de subvention départementale) ;
- 7 opérations de reconstruction du parc locatif, en lien avec les bailleurs sociaux Les Résidences Yvelines Essonne, Osica et Efidis, qui assureront la maîtrise d'ouvrage (28,3 M€ de travaux dont 4,7 M€ de subvention départementale).

23 M€

Le montant de la subvention départementale accordée aux 22 opérations, à condition qu'elles soient lancées avant fin 2019.



Le constat d'urgence sur ce sujet a pris une résonance plus grande encore en mai dernier avec la publication du rapport Borloo qui fustige « une ambition originelle perdue » de l'ANRU, où « la bureaucratie a pris le pas sur la dynamique des projets ». Dans les Yvelines, les élus du Conseil départemental n'ont pas attendu le rapport du père fondateur de l'ANRU pour réagir. Fin 2017, ils ont adopté un plan yvelinois d'amorce à la rénovation urbaine qui complète les autres dispositifs de soutien aux communes, d'aménagement du territoire et d'aide aux bailleurs sociaux. Ce plan a pris une tournure concrète en mars

dernier avec l'adoption d'une convention entre le Département et la communauté d'agglomération de Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) qui prévoit de soutenir 22 opérations de transformation urbaine et sociale dans des quartiers de la politique de la ville, qu'ils soient ou non concernés par un soutien de l'ANRU. Montant total des travaux : 66 M€. Le Département apportera une contribution de 23 M€ avec comme ambition de lancer tous les chantiers avant fin 2019. « Il ne s'agit pas de se substituer au programme ANRU 2, mais d'impulser des projets en préfiguration et de créer un effet levier. Le retour des grues dans

les quartiers défavorisés doit redonner de l'espoir », explique Catherine Arenou, Vice-présidente du Conseil départemental, et maire de Chanteloup-les-Vignes. **L.V.**

Des trottoirs neufs, de la place pour la nature et des équipements publics. Si tous les quartiers n'ont pas encore été rénovés, il reste à réussir la mixité sociale, aux Mureaux comme dans les autres quartiers concernés par la politique de la ville.

LOGEMENTS SOCIAUX : LE DÉPARTEMENT AIDE LES COMMUNES CARENCÉES

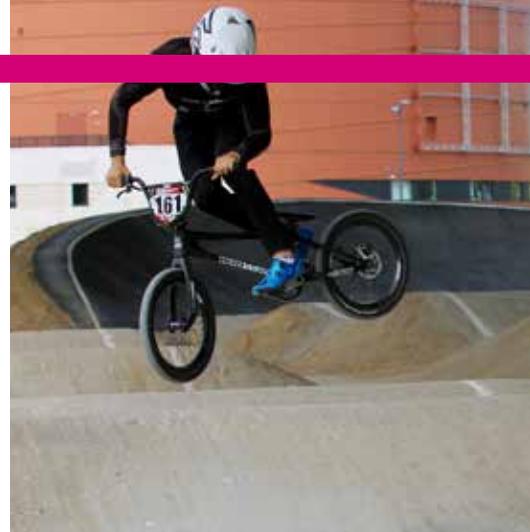
Produire près de 9 000 logements d'ici fin 2019 pour réduire le déficit de logements locatifs sociaux dans les Yvelines, c'est l'objectif du Plan départemental d'appui aux communes carencées voté en mars.

Depuis 2013, la loi Duflot a durci les obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) en relevant le taux obligatoire de logements locatifs sociaux à 25 % et en accélérant le rythme de rattrapage, avec des objectifs croissants (33 % pour la triennale 2017-2019 ; 50 % pour la suivante) afin d'atteindre le taux de 25 % en 2025.

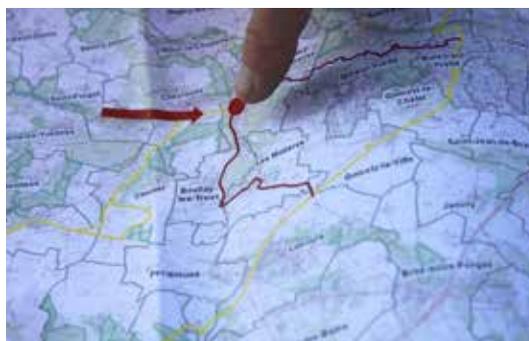
Dans les Yvelines, 59 communes yvelinoises sont aujourd'hui en non-conformité avec l'article 55 de la loi SRU. Début 2018, 19 d'entre elles ont même fait l'objet d'un arrêté de carence pour la triennale en cours au motif que les objectifs quantitatifs de la période 2014-2016 n'ont pas été atteints.

« **Le retour des grues dans les quartiers doit redonner de l'espoir.** »

Catherine Arenou, Vice-présidente du Conseil départemental



LES YVELINES, TERRE



DE VÉLO



Les Championnats de France de cyclisme sur route, organisés à Mantes-la-Jolie du 28 juin au 1^{er} juillet, vont mettre en lumière un territoire amoureux du vélo. Où les acteurs locaux favorisent son essor sous toutes ses formes.

Dimanche 1^{er} juillet, près de 1,5 million de téléspectateurs vont regarder l'épreuve phare des Championnats de France de cyclisme sur route : la course en ligne des hommes (et 750 000 téléspectateurs pour les femmes le samedi). C'est un rendez-vous qui rassemble les passionnés de cyclisme et de sport en général chaque année, quelques jours avant le début des vacances estivales et du départ du Tour de France.

Pour la première fois, l'événement se déroule à Mantes-la-Jolie. Le Conseil départemental a relevé le défi proposé par la Fédération Française de Cyclisme : organiser les championnats de France sur route dans les Yvelines. Trois circuits ont été élaborés autour de Mantes-la-Jolie pour les courses en ligne des hommes et des femmes et les épreuves chronométrées (tout le programme se trouve dans le cahier central).

Une épreuve organisée à Rambouillet de 1907 à 1927

Alors que l'épreuve était organisée chaque année à Rambouillet de 1907 à 1927, elle n'est plus revenue en Île-de-France depuis 1997 (Linas-Montlhéry). « Accueillir ces Championnats de France renforce notre statut de département du "vélo" », explique Pierre Bédier, le Président du Conseil départemental. « Avec le Vélodrome National à Saint-Quentin-en-Yvelines, le Tour de France qui revient dans les



Le parcours de la course en ligne des hommes – ici lors de la reconnaissance du mois d'avril – traverse les villages de Fontenay-Saint-Père et Follainville-Dennemont.

« Traversé par les itinéraires de la Véloscénie (Paris - Le Mont-Saint-Michel) et de l'Avenue verte (Paris - Londres), le Département compte 860 km de voies cyclables. L'image des Yvelines s'associe naturellement au cyclisme, ce sport populaire et exigeant. »

Alexandre Joly, Vice-président délégué aux sports

Yvelines le 29 juillet avec le départ de la dernière étape de Houilles vers Paris, avec Paris-Nice que nous accueillons depuis 2010 (et au moins jusqu'en 2021), sans oublier les Jeux Olympiques en 2024, le cyclisme a trouvé son terrain de jeu en Île-de-France. Le vélo, ce sport de plein air praticable partout et par tous, est un vecteur d'image qui correspond bien à ce que sont les Yvelines : un département tourné vers la qualité de vie, le prestige de ses grandes villes, le bonheur de ses villages et la beauté des paysages. »

« Une course très ouverte mais piègeuse »

« Pour une fois, les Franciliens vont jouer dans leur jardin. Pour la motivation, ça change tout.

Il n'y a qu'à voir celle des coureurs belges ou hollandais quand on dispute leurs "classiques" », s'est réjoui Yoann Offredo, le coureur de l'équipe Wanty-Groupe Gobert originaire de Savigny-sur-Orge, (Essonne) lors de la présentation des circuits à la presse, en avril. Son collègue Kevin Reza (Vital Concept), né à Versailles il y a trente ans, s'attendait à un circuit tracé en vallée de Chevreuse, sur les routes les plus connues des cyclistes du dimanche, mais il reconnaît être « agréablement surpris par le parcours. Il y a beaucoup de relances, des carrefours, quelques bosses... Il faudra être très attentif ». Cyrille Guimard, le sélectionneur national, prédit d'ailleurs « une course très ouverte, sans difficulté majeure mais piègeuse, que 70 à

80 % des coureurs engagés peuvent gagner ». Et ainsi succéder à Arnaud Démare (Groupama-FDJ), le tenant du titre.

Près de 50 000 spectateurs sont attendus sur les 21,3 km du circuit de l'épreuve en ligne des hommes qui passe par les rues étroites de Fontenay-Saint-Père et Follainville-Dennemont. Parmi eux, Laurent, habitant de Cernay-la-Ville, « au cœur des meilleurs parcours d'Île-de-France ». Ce jour-là, il assiste à la « Jean Racine », cette grande fête du vélo organisée à Saint-Rémy-les-Chevreuse mi-avril, l'un des nombreux événements dédiés à la petite reine dans les Yvelines. « Chaque année, on va au départ de Paris-Nice. Je ne suis pas supporteur d'un coureur en particulier mais j'aime regarder passer les

vélos. C'est un sport magnifique », explique ce pratiquant de vélo sur route et de VTT, accompagné de ses fils de 10 et 12 ans mais « non licencié » dans un club, qu'il soit affilié au comité départemental de cyclisme (1 900 licenciés) ou de cyclotourisme (3 500 licenciés).

Un sport-santé qui intéresse les acteurs locaux

Ils sont nombreux comme lui à pratiquer en toute liberté ce sport-santé qui intéresse tant les acteurs locaux. Le Parc Naturel Régional du Vexin français lance par exemple, en septembre prochain, un dispositif pour prêter des vélos électriques à ses habitants qui effectuent des trajets domicile-travail de moins de 5 km en voiture (et délester ainsi les parkings des gares).

Et début juin, des centaines d'Yvelinois ont participé à « la Convergence francilienne », une manifestation pour promouvoir le cyclisme urbain et son utilisation au quotidien. Avec moins de 4 % de la part modale des déplacements, le vélo en Île-de-France est encore loin de la ville championne en France (Strasbourg, 16 %) mais il est dans la course. Et les Yvelines mènent le peloton. **L.V.**

TOUT LE PROGRAMME DANS LE CAHIER CENTRAL

Retrouvez tout le programme des courses et des animations des Championnats de France de cyclisme sur route, du 28 juin au 1^{er} juillet à Mantes-la-Jolie, dans le supplément du magazine Yvelines ou sur le site dédié de l'événement : www.championnatsdefrancecyclismesurroute.fr

Et pour découvrir les images du parcours en vidéo, rendez-vous sur la chaîne YouTube du Conseil départemental. youtube.com/yvelinesCG78

Un moyen de déplacement qui ne se démode pas

Des places de parking dans les gares, des pistes sécurisées ou même des passerelles dédiées pour franchir la Seine... Le vélo est l'un des plus vieux et des plus pratiques modes de déplacement. Et il a de l'avenir !

À Conflans-Sainte-Honorine, une passerelle pour les cyclistes et les piétons a été accolée au pont de l'Oise. Depuis début 2017, elle permet aux habitants d'Andrésy et de Maurecourt de rejoindre la gare RER Conflans-Fin-d'Oise en toute sécurité.

Entre Mantes-la-Jolie et Limay, les travaux ont commencé pour un projet du même type : connecter deux gares aux itinéraires cyclables des environs. Il reliera le centre-ville de Mantes-la-Jolie, le quartier de la collégiale, au centre-ville de Limay en restaurant la continuité de l'ancien pont de Mantes. Demain, ce sera au tour

de Poissy et Carrières-sous-Poissy de disposer d'un franchissement de Seine dédié aux vélos qui restaurera, lui aussi, l'ancien pont de Poissy.

La sécurité, le premier critère attendu des usagers

À chaque fois qu'un projet de route départementale est lancé, il comprend des aménagements cyclables. On compte ainsi 370 km de pistes cyclables le long des 1 500 km de routes départementales des Yvelines. Et plus de 900 km d'aménagements cyclables en tout sur le territoire, dont 133 km réalisés par des

collectivités avec l'aide du Conseil départemental.

Si le Département s'efforce de développer et de baliser des itinéraires cyclables pour encourager la pratique « loisir » du vélo dans les espaces naturels, à l'image des aménagements le long de la Seine, il intègre aussi la petite reine comme un élément de mobilité à part entière dans les agglomérations. Les zones 30 km/h ou les double-sens cyclables participent ainsi à la sécurisation des cycles, le premier critère attendu par les usagers.

En un peu plus de dix ans, le Département a subventionné la création de près de 3 500 places de

stationnement pour les vélos dans les gares. Le plus grand parking à vélos gratuit d'Île-de-France – 300 places à la gare RER de Saint-Germain-en-Laye – en fait partie.

Pour développer la pratique du vélo, il est indispensable de permettre aux usagers de combiner vélo et transports collectifs. Améliorer cette complémentarité est nécessaire, même dans une ville comme Versailles, classée au premier rang du baromètre des villes cyclables par la Fédération des usagers de la bicyclette. S'il est agréable de circuler à deux-roues sans moteur sur les pistes des grandes avenues versaillaises, la cité royale n'échappe pas au problème du stationnement et du vol des vélos. **L.V.**



En aménageant des voies cyclables et en finançant des parcs vélos, le Département intègre les bicyclettes comme un élément de mobilité à part entière.

« Quand on partait sur les chemins... »

De cités royales en forêts départementales, les Yvelines offrent une palette de circuits pour les fans de « cyclo ». Les mordus de VTT se font les mollets dans les sous-bois, pendant que les familles roulent à la file sur les kyrielles de pistes. Belle odysée douce au paradis du vélo !

« Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins, à bicyclette », chantait Yves Montand pour les beaux yeux de Paulette... Dans les Yvelines, découvrez les beautés de l'Yvette qui irrigue la vallée de Chevreuse. Sillonnez les alentours de Montfort-l'Amaury, festonnés de pimpants villages. Longez la Seine au gré des villes royales ou dévalez les pentes des forêts fraîches.

Expérience freeride en forêt

Agrippez-vous au guidon, le parcours VTT en forêt départementale de Méridon est plutôt sportif : 17 km à crapahuter dans ce massif boisé niché au cœur de la Haute Vallée de Chevreuse. Ralentissez un peu pour admirer les trésors du patrimoine qui surgissent ici et là au détour d'un virage. De pistes



Plus de 300 circuits de randonnée et de balade sillonnent le département, dont trois vélo-routes nationales.

en terre dans le sous-bois, vous débouchez dans le creux d'un vallon. Levez les yeux, la forteresse de la Madeleine vous toise. Vous traversez des villages médiévaux perlés de lavoirs et, grand saut dans le temps, vous voilà au XVII^e siècle au château de Breteuil. Partout, sur le parcours, des coins sympas pour souffler. Départ possible : gare RER B de Saint-Rémy-les-Chevreuse.

Promesses de l'aube dans les Yvelines, dépaysement absolu à 25 km de la capitale.



Toute l'année, les forêts départementales accueillent des manifestations sportives et familiales.

Balade aquatique

Cette échappée, des Bréviaires aux étangs de Hollande, est facile avec des enfants. C'est plat ! Villages pittoresques, forêts, prairies et haras ponctuent le décor. Une halte sympa est celle du Haras national des Bréviaires, un lieu accueillant avec des ateliers pédagogiques et même des spectacles équestres. La balade se poursuit dans la majes-

tueuse forêt de Rambouillet. Puis aigrettes, blongios nain, phragmite des joncs ou râle d'eau vous accueillent. Ce sont des oiseaux, bien sûr. Rares mais abondants dans ce superbe sanctuaire pour la faune et la flore. N'oubliez pas vos maillots pour faire trempette depuis sa plage aménagée. Départ : Les Bréviaires ou gare de Rambouillet (circuit plus long). **S.G.**

L'assistance électrique relance le marché

L'émergence du vélo à assistance électrique a régénéré le marché du cycle en France. Il bouscule aussi les usages en ville, sur les routes et dans les forêts.



Visuellement, l'assistance électrique change peu l'aspect d'un vélo. Mais elle permet d'aller aussi vite en montée qu'en descente.



En progression constante depuis trois ans, les ventes de vélos en France ont dépassé le milliard d'euros en 2016 et continué de progresser en 2017 (+ 0,2 %) grâce à l'essor de l'assistance électrique. 225 000 VAE (vélos à assistance électrique) ont été vendus en 2017, presque deux fois plus qu'en 2016.

Boosté par un dispositif d'aide à l'achat (200 € maximum, une aide mise en place par l'État et certaines collectivités locales), les VAE séduisent les urbains qui délaisseraient les scooters, plus chers et plus encombrants, et refusent d'arriver en sueur le matin au travail.

Mais l'émergence du VAE a aussi des conséquences sur le secteur loisir et sportif. En 2017, 14 % des VAE vendus étaient des VTT. Cette révolution électrique bouscule profondément le marché du cycle, à commencer par le prix moyen d'un vélo (339 € pour un vélo de ville, 1 564 € pour un VAE selon l'Union Sport et Cycle). Mais aussi les usages.

Sur les événements « vélo » où les fabricants proposent de tester leurs produits, le VAE est le plus demandé. « Nous avons énormément de demandes pour découvrir les VAE. J'ai des clients qui ont pu retrouver une activité sportive, après

un accident cardiaque par exemple, grâce à l'assistance électrique, explique Fabien Mersiris, commercial de la marque BMC. D'autres font une sortie classique le dimanche matin et s'équipent d'un VTT-VAE pour se procurer

des sensations fortes l'après-midi. »

Cette tendance lourde est appelée à se confirmer, car les VAE ne représentent encore que 5 % des ventes en France, contre 15 % en Allemagne et 45 % en Belgique. **L.V.**

CYCLO, VÉLO ET VTT, LA PETITE REINE SOUS TOUTES SES FORMES

De la draisienne du bambin au VAE du papy en passant par le BMX de l'adolescent, le vélo de route de maman et le VTT de papa, le vélo prend autant de formes que l'on retrouve sur les routes et chemins des Yvelines. Pour combien de pratiquants ? Difficile à dire tant la pratique est par essence autonome.

« On estime que 80 % des Vététistes ne sont pas licenciés dans un club, à l'inverse des pratiquants sur route », estime Alain Délicato, du Comité départemental de cyclotourisme des Yvelines (3 550 licenciés dans 65 clubs). Tourné vers la compétition, le comité départemental de cyclisme compte pour sa part 1 900 licenciés (et 26 clubs) avec un fort engouement des jeunes pour le BMX (80 % des pratiquants ont moins de 18 ans).

Le Vélodrome National : un équipement unique et prestigieux

Inauguré en janvier 2014, le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines, deuxième plus grande salle d'Île-de-France, accueille plus de 300 000 visiteurs par an. La piste mesure 250 mètres de long sur 8 mètres de large avec un rayon constant de 23 mètres. Grâce aux installations aux normes olympiques, le Vélodrome reçoit les compétitions nationales et internationales. Sur ce complexe se trouve également une piste de BMX couverte et éclairée : une première en Europe. C'est au Vélodrome qu'ont lieu les entraînements de l'équipe de France et qu'est installé le siège de la Fédération Française de Cyclisme : le Vélodrome est un lieu vivant et multifonctionnel. La construction du Vélo-



drome National a coûté 74 M€ dont 7,5 financés par le Département des Yvelines. Il peut accueillir 6 043 personnes avec 5 000 places en gradin. Et 2 700 personnes peuvent prendre place sur l'aire au cœur de la

piste d'une superficie de 3 000 m².

Un équipement prestigieux conçu pour tous les publics. Néophyte ou aguerri au cyclisme sur piste, tout le monde peut venir rouler comme les coureurs cyclistes et

louer un équipement sur place. Des professionnels encadrent ces sessions et donnent leurs conseils techniques pour gravir la piste qui semble effrayante mais qui est, en réalité, très accessible. **C.B.**

Mantes-la-Jolie : au rythme des Championnats

Ville sportive par essence, c'est tout naturellement que Mantles-la-Jolie accueillera les Championnats de France de cyclisme sur route du

28 juin au 1^{er} juillet. Autour de la compétition, c'est toute la ville qui se mobilise et propose des animations pour que ces quatre jours rassemblent

les habitants et les amateurs de cyclisme.

Le Département s'associe à la Ville de Mantles-la-Jolie pour faire du village d'animations un lieu festif entre les ateliers circassiens et autres sessions pédagogiques autour des économies d'énergie. Place Saint-Maclou se tiendra le village gourmand, vous pourrez vous promener sur les nombreux stands des producteurs locaux, créateurs et artisans. Une cantine de rue ainsi qu'une épice-

rie fine contenteront les plus gourmands !

Pour les cyclistes du dimanche ou les passionnés, un atelier sera également mis en place pour acheter un vélo vintage ou faire réparer le sien.

En fin de journée, place à la musique avec des DJ sets et concerts pour clore les compétitions. Vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques dans le supplément dans ce magazine, dédié aux Championnats. **C.B.**



Michel Callot, Président de la Fédération Française de Cyclisme « Un calendrier international à construire »

Élu à la présidence de la FFC depuis un peu plus d'un an, le successeur de David Lappartient – devenu Président de l'Union cycliste internationale – veut mettre en valeur les quatre disciplines olympiques (piste, BMX, VTT et route) qui se disputeront dans les Yvelines en 2024.

Quel bilan tirez-vous de l'installation, en 2014, de la FFC à Saint-Quentin-en-Yvelines ?

Tout le pôle France olympique est désormais ici. Nos savoir-faire sont rassemblés dans une unité de lieu où la concertation et la mutualisation sont favorisées. C'est un facteur très positif pour améliorer la performance de nos athlètes, dans une structure tournée vers les JO de 2020 et de 2024. Et puis, le cadre de travail et de vie, dans un équipement comme celui-ci, est extraordinaire.



©FFC - Patrick Pichon

En co-organisation entre la Fédération Française de Cyclisme, la Ligue Nationale de Cyclisme et le Département des Yvelines, tous les acteurs sont mobilisés pour faire des Championnats de France de Cyclisme sur Route un grand succès populaire et médiatique.

Peut-on s'attendre à d'autres grands événements « vélo » dans les Yvelines ?

J'ai le souhait d'un projet « Championnat du Monde ». Sur la route, rien ne l'empêche. Mais il faut promouvoir toutes les disciplines. Dans les Yvelines, une politique de développement du vélo est mise en place par le Conseil départemental. Le vélo pour tous bien sûr, mais aussi les événements avec les JO de 2024 en point d'orgue.

Quatre disciplines du cyclisme – la piste, la route, le BMX et le VTT – se disputeront dans les Yvelines. En octobre, une Coupe du monde sur piste lancera les qualifications pour les JO de 2020. Ensuite, nous allons construire un calendrier d'événements internationaux qui nous permettront de tester les sites yvelinois d'ici 2024.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du vélo ?
Nous sommes très attentifs

au cyclisme urbain parce que nos licenciés sont aussi des usagers de la route. La FFC a un rôle à jouer auprès des collectivités, pour avoir des aménagements adaptés aux cyclistes, pour un meilleur partage de la route entre voitures, cyclistes et piétons. On observe des comportements dangereux de la part de tous qu'il faut endiguer par l'éducation. Il faut apprendre à manier son vélo et il faut apprendre les règles de circulation. **L.V.**

Ryder Cup et Jeux Olympiques : les prochains rendez-vous sportifs dans les Yvelines

Après les Championnats de France à Mantes-la-Jolie, l'actualité sportive des Yvelines reste riche et s'étend sur toute l'année. En effet, du 25 au 30 septembre prochains, le Golf National de Saint-Quentin-en-Yvelines accueille pour la première fois en France la Ryder Cup. Ce trophée de golf d'origine américaine réunit tous les deux ans les meilleurs joueurs du monde sur les plus beaux parcours.

À plus long terme et grâce au succès de la candidature de Paris pour les JO 2024, les Yvelines mettent en avant leurs infrastructures. Quatre sites devront accueillir des épreuves de ces Jeux Olympiques : le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines pour les épreuves de cyclisme sur piste, de BMX et de pentathlon moderne. Le Golf National à Guyancourt abritera les compé-



titions de golf, la colline d'Élancourt les épreuves de VTT. Et enfin le châ-

teau de Versailles ainsi que son parc pour les épreuves équestres. **C.B.**

Les chantiers du Département pour améliorer la mobilité

Les travaux sur les routes départementales et les projets de transports en commun répondent à un enjeu majeur dont dépend l'attractivité du territoire : la mobilité. Pour optimiser l'accessibilité des sites yvelinois stratégiques, le Département a investi plus de 100 M€ en 2017.



La déviation de Saint-Nom-la-Bretèche a été mise en service en avril.

« Plus de la moitié des déplacements quotidiens des Yvelinois sont effectués en voiture, et 77 % restent dans les Yvelines. Pour améliorer la mobilité, nous avons fixé des priorités : encourager l'intermodalité, faciliter la circulation des bus, renforcer les liaisons Nord-Sud et désenclaver la vallée de la Seine. »

Jean-François Raynal
Vice-président du
Conseil départemental
délégué aux mobilités

Améliorer les conditions d'accessibilité de la vallée de la Seine

Pour répondre aux besoins actuels et futurs d'un territoire marqué par la désindustrialisation, où les projets de nouveaux logements sont nombreux, le Département investit dans plusieurs projets :

Eole, un projet emblématique qui booste l'emploi

Le prolongement du RER E

(Eole) jusqu'à Mantes-la-Jolie a commencé, avec des aménagements dans les Yvelines au droit des gares, notamment celles de Poissy et Mantes (bâtiments voyageurs, aménagement des voies, mise aux normes des quais...). Les premiers travaux de création d'une troisième voie supplémentaire ont aussi démarré. Le Département investit 200 M€ dans ce projet évalué à 3,4 Md€ qui va entrer en service à partir de 2022 (desserte complète en 2024). En

liant Mantes-la-Jolie et La Défense en 35 mn, Eole va profondément favoriser le développement du bassin d'emploi de Poissy - Les Mureaux - Mantes.

Désenclaver la Boucle de Chanteloup

Création d'une voie de contournement au sud des communes de Vernouillet et Verneuil-sur-Seine (déviation de la RD 154) ; d'une liaison entre Achères et la Boucle de Chanteloup (dont un nouveau franchissement de la Seine) ; d'une voie dédiée aux bus entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy : tous ces travaux concourent à désenclaver ce territoire où constructions de nouveaux logements et de zones d'activités économiques sont importants.

- Déviation de la RD 154 - 2019-2021 - 24 M€
- Nouvelle liaison RD 190 / RD 30 - Pont à Achères - 4 ans de travaux à partir de 2021 - 120 M€.
- Requalification de la RD 190 Triel-Carrières et intégration d'une voie pour bus - Démarrage des travaux en 2021 - 19 M€.

La section Nord A 14 de la Voie Nouvelle Sartrouville-Montesson mise en service en 2019

Lancés en 2011, les travaux de création d'une Voie Nouvelle vont permettre de relier la RD 121 à la RD 308 au nord et à la RD 311 au sud et d'améliorer la circulation dans la Boucle de Montesson. La mise en service des aménagements - qui auront coûté près de 100 M€ - est prévue

VOIRIE : L'EPI TOUJOURS MOBILISÉ

Depuis le 1^{er} avril 2017, l'entretien, la gestion, la rénovation et l'exploitation des 1 500 km de routes départementales yvelinoises (et 400 km dans les Hauts-de-Seine) ont été confiées à l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines - Hauts-de-Seine (EPI 78-92). 280 agents sont mobilisés pour cette mission dont le fonctionnement annuel coûte environ 15 M€ pour les deux départements.

à l'horizon 2019 pour la section située au nord de l'A 14 et en 2020 pour la section Sud A 14.

Optimiser les liaisons Nord-Sud

Pour améliorer la circulation de banlieue à banlieue, souvent saturée en voiture et inexistant en transports en commun, le Conseil départemental soutient trois projets majeurs :

Un tram-train pour circuler de banlieue à banlieue

Les travaux de la phase 1 du Tram 13 express sont lancés pour relier, d'ici 2020, Saint-Cyr-l'École à Saint-Germain-en-Laye. La phase 2 (Saint-Germain Grande Ceinture - Achères Ville) est prévue en 2026 pour réaliser un « maillage » performant de ce territoire le plus urbanisé des Yvelines, qui compte de nombreuses correspondances pour Paris (RER A, RER C, lignes SNCF U et L et bientôt RER E) mais est en déficit de liaisons Nord-Sud de banlieue à banlieue. Le Département investit 167 M€ dans ce projet estimé à 557 M€.

La déviation qui libère Saint-Nom-la-Bretèche

Depuis le 19 avril, le centre-ville de Saint-Nom-la-Bretèche est délesté du trafic de la RD 307 grâce à la mise en service d'une déviation et d'un aménagement sur

place de la RD 307 pour un montant total d'opération d'environ 40M€. 1 km de voie a été créé et 2,5 km de voiries existantes ont été réaménagés pour ce projet lancé en 2014.

Plaisir – Élancourt, la RD 30 est doublée

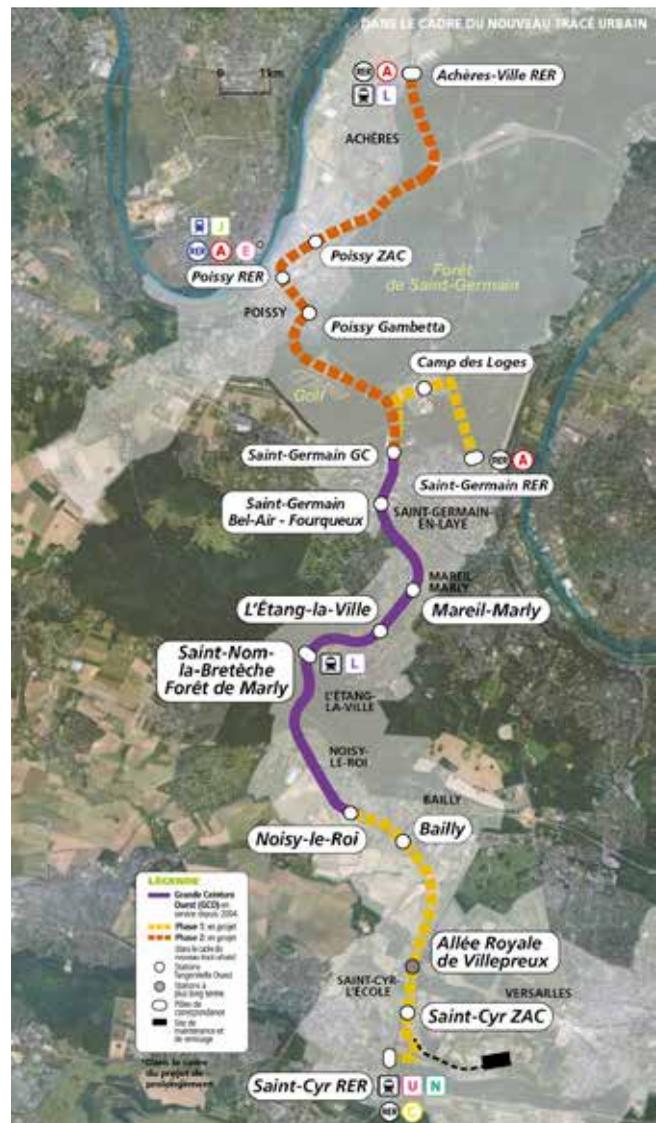
S'il reste à construire deux passerelles pour les piétons et des aménagements paysagers à réaliser, l'élargissement de la RD 30 à Plaisir et Élancourt, depuis le début du printemps, a fortement fluidifié la circulation sur cet axe qui était jusqu'à présent saturé entre la RN 12 et le giratoire du petit Saint-Cloud. Près de 90 M€ ont été investis pour transformer 4 km de la RD 30 en 2x2 voies et déniveler les échanges.

Renforcer l'accessibilité de Versailles – Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines

En attendant les gares du Grand Paris Express et un hypothétique prolongement du T6 Viroflay-Châtillon jusqu'à Versailles, le Conseil départemental travaille à améliorer les conditions de circulation sur cet axe :

Un nouveau diffuseur à Vélizy

Pour désengorger l'échangeur A 86 / RN 118, et mailer le territoire de Vélizy en



Le tracé du tram 13 express.

créant une nouvelle liaison routière entre le nord et le sud de la commune, le Département participe au financement de cet aménagement à hauteur de 4,6 M€ (montant total de l'opération 43 M€) et assurera la maîtrise d'ouvrage des études opérationnelles et des travaux qui devraient débuter en 2020. Sur ce secteur, rappelons que le tramway T6 Viroflay-Châtillon a été mis en service en 2016.

La couverture de la RN 10 commence l'an prochain

À Trappes, 3 km de la

RN 10 qui traverse la commune vont être couverts pour améliorer la qualité de vie des riverains. Les travaux doivent commencer cette année. Le projet est estimé à 95 M€, dont 10 M€ de participation du Département.

Versailles Chantier bientôt terminé

D'ici l'an prochain, l'aménagement du Pôle d'échanges multimodal de Versailles Chantiers sera complètement terminé. Le Département a apporté une enveloppe de 11 M€ à ce projet qui va coûter 64 M€. **L.V.**



Le patrimoine départemental en pleine mue



Le château médiéval de la Madeleine accueille 60 000 visiteurs chaque année. Les travaux permettront d'ouvrir au public son donjon.

Propriétés du Département, le château médiéval de la Madeleine (Chevreuse) et le musée Maurice Denis (Saint-Germain-en-Laye) vont faire une cure de jouvence. Des travaux y seront réalisés afin de revaloriser ces joyaux du patrimoine culturel et historique.

Bientôt, des échafaudages barderont leurs vieux murs patinés. Le choc des marteaux résonnera dans ces sites classés. Le Département lance les travaux qui s'échelonnent, par tranches, sur la période 2018-2019. L'objectif est multiple. Re-

donner de l'éclat à ces domaines qui ont subi l'outrage du temps. Repenser la muséologie et inventer une scénographie pour accroître leur attractivité et élargir leur public. Leur rayonnement touristique accru sera forcément bénéfique à l'économie locale. En attendant les réfections, profitez de l'été pour redécouvrir ces lieux uniques.

Le musée des Nabis illumine sa muséologie

Ce musée de Saint-Germain-en-Laye fermera quelques semaines cet hiver. Extérieurs et intérieurs seront réaménagés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. La circulation sera redessinée, l'éclairage muséographique modernisé, et les salles d'exposition

renovées. Les défis du site, labellisé Musée de France en 2002 et Maison des Illustres cette année, sont nombreux. D'ores et déjà, une réserve externalisée a été créée pour assurer une meilleure conservation des œuvres non exposées. Le projet doit aussi permettre de restaurer l'atelier de l'artiste Maurice Denis pour l'ouvrir aux visiteurs. Ces aménagements créeront un parcours cohérent entre les jardins, l'atelier, le domaine du « Prieuré », les expos et la chapelle. Le musée, dédié aux peintres Nabis, deviendra alors un espace culturel incontournable en Île-de-France.

« Il était une fois, au Moyen Âge... »

Sa silhouette majestueuse arbore son millénaire.



60 000 visiteurs admirent chaque année les remparts et courtines du château de la Madeleine. Accompagnés d'une étude archéologique avec relevé de façades, les travaux porteront sur l'entretien et la « dévégétalisation » des murailles gagnées par la mousse. Des opérations sur le clos et couvert de la tour des gardes et du donjon viendront enjoliver ce site médiéval offrant une vue imprenable sur la magnifique vallée de Chevreuse. **S.G.**



Le Musée départemental Maurice Denis va devenir un espace culturel majeur.



15%
de réduction sur
toutes vos visites,
pour toute la famille



DÉCOUVREZ
LE **COMPAGNON** INDISPENSABLE
DE VOS SORTIES **LOISIRS**
À PETITS PRIX !

LES PLUS GRANDS SITES TOURISTIQUES
DES YVELINES À PRIX RÉDUIT

Téléchargez gratuitement votre Pass Malin
sur **sortir-yvelines.fr**

Utilisez-le en illimité jusqu'à la fin de l'année !



Webforce 3, déclic pour un job

Le Campus, aux Mureaux, accueille depuis fin mars la première promotion yvelinoise de l'école Webforce 3 qui forme au métier de « développeur intégrateur ».

Une alternative prometteuse au cursus classique.



Certains n'avaient pas imaginé pouvoir vivre de leur passion. Avec Webforce 3, c'est possible.

On pourrait les appeler « les pionniers ». Ils constituent la première promotion de cette école innovante implantée sur le Campus, « Cité de l'innovation et des métiers de demain ». Ils ont entre 19 et 58 ans, autodidactes peu diplômés ou bac +3 en reconversion, mais avec un point commun : la passion pour le numérique.

Pour Florence Bourdillat, directrice du projet et responsable du secteur Yvelines chez We-

bforce 3, ces profils atypiques font toute la force de l'école : « Notre pédagogie repose sur une formation concrète, très opérationnelle, qui répond précisément aux attentes des entreprises et à leur évolution. Peu importe d'où vous venez, l'essentiel est d'avoir l'esprit logique, la motivation et l'envie de travailler dans le numérique. C'est le projet professionnel qui compte. »

Le digital en quête de compétences

Sélectionnés sur leur motivation ainsi que sur des tests de logique et de culture web, les élèves suivent des cours intensifs pour décrocher deux certifications reconnues : « Technique d'intégration » et « Technique de développement web ». Un tremplin assuré vers des métiers attractifs mais sous tension. Il faut savoir

Les « pionniers » : Rachma, Pascal, Chéffia, James, Prineet, Grégory, Jean-François, Pransun, Freddy, Glenn, Maxime, Shalimon, Jean-Christophe et Julien.



qu'en France, le nombre de postes non pourvus dans le numérique est estimé à 50 000, faute de travailleurs qualifiés immédiatement opérationnels. « À l'issue des formations, les candidats sont employables, car agiles et compétents. Ils peuvent même envisager d'exercer en télétravail, voire avec l'international », précise Florence Bourdillat.

Parmi les quinze apprenants de la promo, l'ambiance est vraiment

sympa et on les sent solidaires. « On a beaucoup de travail à faire le soir et les week-ends, c'est dur, mais c'est génial », sourit une stagiaire. « Si on a un souci, on sait que les autres sont là, on n'est pas tout seul », renchérit un autre. « J'ai de la chance d'être là. Je n'ai pas fait trop d'études mais j'adore les cours. Après j'ai envie de continuer dans ce domaine pour travailler à la création de jeux vidéo », confie l'un des plus jeunes « pionniers ». **S.G.**



Florence Bourdillat, Responsable du secteur Yvelines chez Webforce 3

UNE INITIATIVE EN FAVEUR DE L'ANCRAGE TERRITORIAL

Patricia Ovadia, Directrice du Campus (structure départementale implantée dans un parc boisé des Mureaux), est à l'origine de ce projet. Elle a en effet initié les synergies entre l'école parisienne Webforce 3 et l'agence départementale pour l'insertion, ActiviY, afin de booster les métiers du digital en Vallée de Seine. ActiviY a financé cette première promotion en permettant à des bénéficiaires du RSA d'entrer chez Webforce 3. Au printemps, l'école a ouvert une nouvelle antenne à Trappes, pour former au digital des jeunes issus des quartiers classés politique de la ville.

Collège : ce qui va changer pour vos enfants à la rentrée

L'entrée au collège est une année charnière pour les élèves et pour leurs parents ! Nouvelles habitudes, nouveaux repères et réorganisation du quotidien. Le Département devient alors un acteur important pour le bien-être des collégiens et des équipes pédagogiques.

L'éducation est au cœur des missions du Département. Le budget que ce dernier alloue aux collèges est conséquent et sans cesse grandissant. En 2017, le Département a consacré 139 M€ pour offrir un cadre de vie et d'apprentissage propice à la réussite de chacun. Le Département met l'accent sur plusieurs points prioritaires pour que les années-collège se déroulent dans un environnement de travail paisible et adapté.

Une cantine responsable

Afin d'améliorer la qualité de vie au collège, le Conseil Départemental s'engage dans une réforme de la restauration scolaire. Vincent, dont le fils, actuellement en 3^e, est scolarisé au collège Marcel-Pagnol de Bonnières-sur-Seine, estime que la qualité de la cantine est correcte mais que « l'on devrait utiliser davantage de produits dont on peut tracer l'origine ». Plus de produits issus de circuits courts et de l'agriculture biologique seront proposés aux menus, avec des productions sur place chaque fois que cela est possible. Le Conseil départemental développera également la lutte



Depuis cette année, tous les collèges des Yvelines disposent de la fibre optique ainsi que de matériel informatique.

contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, une tarification en fonction des revenus sera mise en place et les outils d'inscription et de paiement modernisés.

Des trajets facilités

Dans les Yvelines, les élèves sont répartis sur 139 collèges (116 publics et 23 privés). Le Conseil départemental prend en charge une partie du transport via les bus scolaires, qui permettent aux enfants de rejoindre leurs établissements en toute sérénité. Mathis prend le bus chaque jour et son père est satisfait de ce service : « Malgré

quelques retards occasionnels, le bus scolaire permet une certaine autonomie. » Chaque élève dispose de sa carte de transport nominative pour se rendre au collège. Ces bus scolaires facilitent la vie quotidienne des familles et permettent un accès plus pratique pour les habitants de zones rurales notamment. Ce service s'adresse à tous les collégiens, favorisant ainsi l'égalité.

Plan numérique : un enseignement moderne

Le Département s'engage également depuis 2015 avec le Plan Numérique

géré par Yvelines Numériques. Depuis cette année, tous les collèges des Yvelines disposent de la fibre optique ainsi que de matériel informatique. D'ici l'année scolaire 2018/2019, toutes les classes seront également équipées de vidéoprojecteurs interactifs.

Les équipements numériques sont fournis aux collèges en fonction d'un appel à projets pédagogiques selon les envies et les besoins de chaque établissement. Ce plan numérique n'est pas qu'une question de matériel, il s'agit surtout de « mettre en place une nouvelle forme d'éducation », ...

... explique Alexandra Mounier, directrice adjointe du plan numérique pour l'éducation au Département. « De plus en plus de collèges s'investissent, ils ont un réel intérêt et veulent être inclus dans ces plans numériques, cette modernité de l'enseignement. » Les nouveaux collégiens, ainsi que leurs parents,

se familiariseront à la rentrée avec l'ENT : l'Espace Numérique de Travail. Une plateforme web qui vise à faciliter l'échange entre les parents et les établissements, et qui suit les élèves du collège au lycée.

L'ENT permet d'accéder aux devoirs, aux notes, aux emplois du temps...



Mais aussi aux documents administratifs, circulaires, à l'actualité du collège, à la messagerie... Chrystelle, mère d'une élève de 6^e au collège Saint-Exupéry à Andrésy, s'y est habituée et pourrait difficilement faire sans aujourd'hui. L'ENT lui permet de suivre au plus près la scolarité de sa fille : « Notre fille a également l'application sur son smartphone et cela lui facilite la vie. » Un gain de temps pour tous. À travers ces projets, le Département des Yvelines complète l'offre

éducative de l'Éducation nationale. Le Département fait de son soutien aux collèges une priorité. Les élèves ainsi que leurs parents sont accompagnés dans cette transition pour que ces quatre années mènent à l'épanouissement des enfants ainsi qu'à leur réussite scolaire. **C.B.**

430 M€.

Le montant investi entre 2017 et 2021 par le Département dans la réhabilitation des collèges.



M'ton couple : le bien-être des familles

Initiée par l'association « Un avenir pour deux », M'ton couple, plateforme web accessible à tous, se positionne dans l'accompagnement, notamment grâce à des vidéos et illustrations humoristiques donnant quelques conseils sur de nombreux points de la vie quotidienne : le partage des tâches, les disputes, la sexualité... Le projet M'ton couple est subventionné par la CAF des Yvelines, ainsi que par le Département, à hauteur de 45 000 €.

Au-delà de la préservation du couple, cette action permet la protection de la famille et donc celle des enfants ainsi que des relations où la communication est primordiale.

Olivier Lebrun, Vice-Président du Conseil départemental chargé de la famille, résume l'esprit de cette initiative : « Il faut, qu'en amont, la relation de parent à parent fonctionne correctement, pour que la relation à l'enfant aille mieux. » **C.B.**



Olivier Lebrun lors du lancement du site www.mtoncouple.com

ENVIE DE PASSER UN ÉTÉ BIEN ACCOMPAGNÉ ?

Bénéficiez gratuitement du service mis à votre disposition par le Département des Yvelines en appelant le :

0 801 801 100 (numéro vert)

VOUS RECHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ RÉMUNÉRÉ ET SOLIDAIRE ?

Rendez visite à des personnes âgées isolées pendant l'été.

Inscription en ligne sur :

www.yvelines.fr/yes

YVELINES ÉTUDIANTS SENIORS
André et Samuel
l'équipe gagnante de l'été !



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



Sandrine Marguerès, Responsable RH

« Le Département recrute »

De l'action sociale à la construction des collèges, de la programmation routière à l'aménagement du territoire, les métiers du Département sont multiples.

Quels sont les enjeux RH du Département ?

Le Département s'inscrit dans une réelle dynamique de modernisation, portée par des projets ambitieux et innovants. En tant qu'acteur majeur de proximité au service de la population yvelinoise, nous devons être novateurs et un incubateur d'idées nouvelles. Cela se traduit par des opportunités de recrutement qui répondent aux enjeux de développement et d'attractivité du territoire. Nous sommes des professionnels, notamment de l'accompagnement et de la prévention, au service des Yvelinois. En ce sens, la Direction des ressources humaines, par ses recrutements, met chaque jour en musique cette partition pour qu'elle soit une réalité.

Quels sont les atouts du Département ?

La richesse du Département, ce sont ses collaborateurs aux compétences pluridisciplinaires qui tous les jours, par leurs expertises et leur engagement, répondent aux attentes de la population. Notre atout, c'est la diversité de nos métiers au regard de nos compétences plurielles : social et médico-social, santé, qualité de vie, éducation, transport et voirie, développement et urbanisme. La façon de travailler s'est modernisée; elle est davantage orientée projets et s'ouvre au télétravail. Nous privilégions autant que possible la transversalité et la

pluralité des regards. Nous promovons les passerelles entre les métiers, via la mobilité géographique et fonctionnelle. Nous capitalisons sur les talents de nos collaborateurs en développant leurs compétences et menons une politique innovante de bien-vivre au travail (e-conciergerie, locaux innovants, coworking, conférences inspirantes, dotations numériques...).

Quels sont les besoins ?

Nous recherchons des travailleurs sociaux orientés enfance et jeunesse. Et aussi des Chargés de projets et ingénieurs pour l'aménagement du territoire et les mobilités, des ingénieurs et techniciens auprès de nos équipes fonctions support : foncier, système d'information, ressources humaines, juridique, finances, contrôle de gestion...

Pour quels profils ?

Nous souhaitons intégrer des talents qui adhèrent à nos valeurs de mission de service public, à notre rôle sociétal. Qu'y a-t-il de plus beau ? C'est une chance de pouvoir participer à l'évolution de son lieu de vie et au développement du territoire considéré comme le « poumon vert » francilien. Nous souhaitons que chacun puisse écrire son poste à son image dans le respect de nos missions. Nous privilégions la créativité, l'audace et le sens du service. Et ce qui nous intéresse chez un candidat,



Sandrine Marguerès, Responsable Ressources Humaines du Département.

c'est sa personnalité, sa capacité d'apprentissage, son adaptabilité, sa motivation à relever des défis, son esprit d'équipe et son envie de participer à des métiers créateurs de liens.

Comment développer la marque « employeur » du Département ?

Notre notoriété est historique, mais nous souhaitons être perçus pour ce que nous sommes aujourd'hui : une institution moderne, innovante. Nous souhaitons être plus présents dans les

salons de recrutement, nous faire mieux connaître auprès des étudiants. Nous ouvrirons aussi le recrutement au digital avec de nouveaux supports comme LinkedIn. Nous avons déjà une bonne visibilité, il faut la développer. Pour conclure, nos premiers ambassadeurs et ceux qui peuvent au mieux faire rayonner le Département : c'est l'ensemble de nos collaborateurs. Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur engagement. **Propos recueillis par S. Gayet**

Travailleur social, au cœur des missions du Département

Vous cherchez un métier qui ait du sens et qui soit tourné vers les autres ? Pourquoi ne pas devenir travailleur social ? C'est un métier très varié et enrichissant sur le plan personnel, comme en témoigne Isabelle Henry, travailleur social « Accompagnement global ».

Les travailleurs sociaux sont des acteurs essentiels des politiques sociales du Département : pour lutter contre la précarité et l'exclusion, pour favoriser l'accès à tous aux droits, pour soutenir les jeunes et les familles en difficulté, pour favoriser l'insertion des personnes handicapées ou encore restaurer le lien social.

Au service des autres

Un métier aux multiples facettes donc, qui s'exerce aussi bien dans le privé que dans les institutions. Après la Fac et l'obtention du concours de l'IFSY (Institut de formation sociale des Yvelines), Isabelle Henry, a fait le choix du secteur public : « Travailler pour le service public était pour moi, une évidence. Le travail se fait en équipe auprès d'une population hétérogène, dans un cadre bien organisé. Cela implique des missions très variées qui engagent toutes nos compétences. C'est très intéressant. » Et d'après tous les professionnels ren-

contrés, c'est un métier difficile certes, mais gratifiant à bien des égards. « Quand on parvient à débloquent une situation familiale complexe ou que l'on permet à une personne en grande difficulté de retrouver une autonomie, de renouer avec la société, de décrocher un emploi, c'est une vraie réussite. Cela est motivant ».

Un métier qui s'adapte

Le métier s'ouvre à de nouvelles problématiques sociétales liées à la persistance du chômage et au vieillissement

de la population. Les travailleurs sociaux du Département peuvent ainsi faire de l'accompagnement global en binôme avec Pôle Emploi, pour lever les freins à l'employabilité. « On accompagne une personne dans sa globalité. Et pour

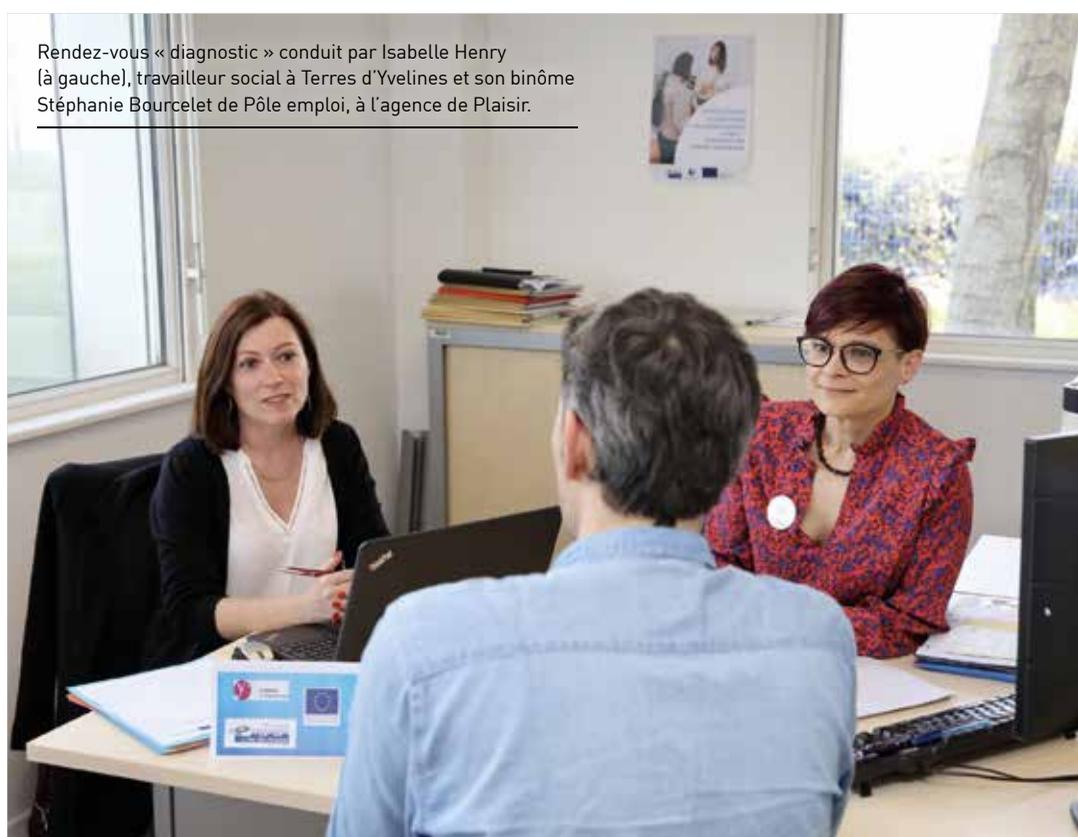
cela, il faut travailler en réseau avec les professionnels de l'emploi, de la santé, du logement... Nous mutualisons nos compétences, c'est une vraie plus-value pour la réinsertion des personnes que nous accompagnons », conclut Isabelle Henry. **S.G.**

OÙ POSTULER ?

Vous pouvez déposer votre candidature spontanée (C.V. accompagné d'une lettre de motivation) directement sur le site du Département : www.yvelines.fr/recrutement/
Sur le site, vous pouvez également consulter toutes les offres d'emploi, de stages et les offres d'apprentissage.
Vous pouvez aussi vous faire connaître et consulter notre page sur LinkedIn : Département des Yvelines.

LE SAVOIR-ÊTRE DU TRAVAILLEUR SOCIAL

- Réagir avec pertinence aux situations d'urgence
- Avoir le sens du contact et de la patience
- Être tenu au secret professionnel
- Savoir garder une certaine distance



Rendez-vous « diagnostic » conduit par Isabelle Henry (à gauche), travailleur social à Terres d'Yvelines et son binôme Stéphanie Bourcelet de Pôle emploi, à l'agence de Plaisir.

Vieillir chez soi, ô vieillesse adoucie...

Vieillir à la maison est le vœu de la majorité des personnes âgées. Pour favoriser leur maintien à domicile, le Département offre une palette d'actions et de solutions.

« Quitter ma maison pour aller dans une maison de retraite, c'est ma plus grande angoisse », soupire Geneviève. Pour cette Mauloise de 82 ans, la question ne se pose pas, elle a pu faire réaménager son intérieur : salle de bains avec douche à l'italienne à la place de l'ancienne baignoire, rampes dans sa chambre et couloir...

De son côté, Louis, un veuf de 79 ans, se sent un peu moins seul depuis qu'une aide à domicile passe tous les jours. Abibatou lui prépare le déjeuner, apporte les courses, et fait le ménage trois fois



Temps fort pour les seniors : la Semaine Bleue. Dans les Yvelines, des animations, sorties, spectacles, ateliers sont organisés pour rompre la solitude. La prochaine aura lieu du 8 au 14 octobre.

par semaine. « Mes enfants vivent loin, Abi est comme ma fille. On rigole beaucoup. Quand elle ne vient pas, je me sens perdu. »

Geneviève et Louis perçoivent une allocation personnalisée d'autonomie (lire encadré) versée par le Conseil départemental. Son montant est fixé selon le niveau de leur retraite et leur situation de dépendance.

Transports à la demande pour aider à la mobilité, adaptation du logement, prise en charge et portage des repas, aide ménagère, téléassistance..., les solutions proposées par le Conseil départemental aux aînés ne manquent pas.

12 000 Yvelinois abonnés à la téléassistance

Actuellement, 12 000 personnes âgées bénéficient du service de téléassistance (dont 300 en situa-

tion de handicap), très apprécié par les familles qui se sentent rassurées. Ce dispositif a été créé en 1994 par le Département. Son fonctionnement est simple : en cas de problème (chute, maladie...), la personne âgée déclenche un appel vers une centrale en appuyant sur une télécommande portée en médaillon ou bracelet. Quand le centre reçoit l'appel, il contacte la personne. Sans réponse de celle-ci, une intervention à domicile est déclenchée. **S.G.**

PRÈS DE 13 400 BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

C'est la première des aides dont bénéficient les seniors : 7 245 ont l'APA à domicile, 6 137 en établissement. Financée par le Département, elle permet de mettre en place un plan d'aide adapté aux besoins des personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie. L'APA permet ainsi de financer en partie la rémunération des prestataires (aide-ménagère, portage à domicile...), l'acquisition des outils de téléassistance ou encore l'adaptation du logement.

Toute personne âgée peut en faire la demande auprès des Pôles autonomie territoriaux. Un travailleur de l'équipe médico-sociale se rendra au domicile pour évaluer la situation.



Le service de portage des repas à domicile fait partie des solutions proposées par le Département aux aînés isolés.

Vivre ensemble : solidarité intergénérationnelle

À une époque où les personnes âgées souffrent de plus en plus de la solitude et où les familles cherchent à s'installer dans un logement abordable, les établissements intergénérationnels semblent être la solution idéale. Depuis 2015, ces établissements fleurissent dans les Yvelines.

La société évolue et le nombre de seniors ne cesse d'augmenter. Entre les EHPAD et les maisons de retraite, les établissements intergénérationnels proposent une qualité de vie différente, fondée sur la solidarité et la lutte contre l'isolement.

Ces ensembles de logements sont conçus pour accueillir différentes générations dans les meilleures conditions possibles.

Pour les familles, un nombre de chambres suffisant, pour les personnes âgées, des pièces adaptées avec des barres au niveau des douches et toilettes, des meubles faciles d'accès ou même des volets électriques : rien n'est laissé au

hasard, tout est fait pour rendre la vie pratique et agréable.

Les habitants ne vivent pas sous le même toit, mais partagent la même résidence. Des salons et jardins favorisent la rencontre mais aussi l'entraide entre les résidents. Dans ces pièces communes, il est également possible d'accueillir des coiffeurs, kinésithérapeutes ou des ateliers et en faire profiter le plus grand nombre. Comme c'est le cas à la maison intergénérationnelle de Morainvilliers, première dans les Yvelines et qui accueille aujourd'hui des habitants de tous les âges et de tous les milieux. Ces logements ont une vocation sociale et les loyers



vont en moyenne de 350 € à 600 € par mois selon la surface. Les aides sociales peuvent également se combiner, notamment avec l'APA, allocation personnalisée d'autonomie, ou les aides au logement.

À Jouy-en-Josas, c'est un membre de l'association « Habitat & Humanisme » qui est chargé de gérer la maison avec une équipe

de bénévoles. C'est cet accompagnement collectif qui fait également l'âme de ces établissements, où personne n'est livré à lui-même et où chacun veille sur l'autre.

Ces établissements intergénérationnels font partie des projets innovants mis en place par Yvelines Résidences et soutenus par le Département. **C.B.**

Les centres de PMI à l'heure d'été

Depuis le plan de restructuration de 2015, le réseau des PMI sur le territoire des Yvelines est solide. Les PMI, services du Département, offrent gratuitement un suivi médico-social de qualité aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 6 ans.

Durant l'été, les PMI, centres de protection maternelle et infantile, restent ouverts et accueillent le public. Que

ce soit pour un suivi de grossesse, une consultation ou des questions ; n'hésitez pas à pousser la porte de votre



centre de PMI. Des puéricultrices, des sages-femmes et des médecins sont présents pour vous écouter, répondre à vos interrogations et vous rassurer. À noter que le bus PMI, qui sillonne habituellement neuf communes rurales des Yvelines, ne circulera pas du 23 juillet au 19 août 2018. Vous pouvez cependant vous référer au numéro téléphonique unique mis en place par le Département : Allô

PMI. Cette plateforme permet une mise en relation simple et rapide avec des professionnels qui sauront vous orienter. Les services des PMI sont gratuits et accessibles à tous les Yvelinois. **C.B.**

Retrouvez toutes les coordonnées des PMI des Yvelines sur www.yvelines.fr ALLÔ PMI : 0 801 801 078

Bonjour, Welcome, Hola !

Les touristes sont là

Les derniers chiffres nationaux montrent que les touristes, notamment étrangers, reviennent dans le département. De bon augure pour l'année 2018, qui s'annonce innovante dans ce secteur.



Dans les Yvelines, on peut flâner dans 880 espaces verts dont 12 parcs naturels régionaux. Photo : Parc du Château de Breteuil

Le tourisme est une économie de l'offre. Si un territoire réussit à mettre ses sites culturels, patrimoniaux et naturels en valeur, les touristes adhèrent. Et à la vitesse des réseaux sociaux, leurs satisfactions et leurs découvertes se répandent à la vitesse d'un clic. Effet boule de neige garanti. Bien évidemment, leur mécontentement se fait connaître tout aussi vite. Donc, mieux vaut bien accueillir les tou-

ristes et surtout répondre à leurs attentes, voire les surprendre par des produits touristiques originaux... Et on n'en manque pas dans les Yvelines !

58 000 séjours de plus dans l'hôtellerie yvelinoise

Au regard du bilan touristique des Yvelines, et des commentaires laissés sur les sites dédiés, les tou-



À découvrir : 34 monuments historiques, 42 musées et maisons d'hommes célèbres et 13 parcs à thème et de loisirs.

ristes venus l'année dernière sont repartis « enchantés », « ravis » et nombreux promettent de revenir dans notre département. C'est de bon augure pour les professionnels. Avec 1,56 million d'arrivées (+ 4,4 %) et 2,68 millions de nuitées (+ 5,1 %), la fréquentation touristique en 2017 confirme la reprise de l'activité hôtelière, après une année 2016 morose à cause des attentats, des

mouvements sociaux et des intempéries.

10,1 millions de visiteurs en 2017

Les Yvelines ont accueilli en 2017 plus de 10 millions de visiteurs dans les 50 principaux sites du département, soit un bond de 12 % par rapport à 2016. Le château de Versailles reste toujours le site départemental le plus visité (7,7 millions de visiteurs). **S.G.**

LE TOP 10 DES SITES TOURISTIQUES *

1. **Domaine de Versailles**
 2. **Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines**
 3. **France Miniature**
 4. **Château de Breteuil**
 5. **Bergerie Nationale**
 6. **Ferme de Gally (Saint-Cyr-l'École)**
 7. **Espace Rambouillet**
 8. **Musée d'Archéologie Nationale**
 9. **Île de loisirs du Val de Seine**
 10. **Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines**
- * Hors Parc de Thoiry

Généralions Lully : des collégiens à la Cour

80 collégiens de Trappes participent et s'investissent depuis deux ans dans Généralions Lully, un projet né du partenariat entre le Centre de musique baroque de Versailles et la Ville de Trappes, que le Département avait à cœur de cofinancer. Le 17 mai dernier, après une représentation à la Halle culturelle – La Merise de Trappes, Généralions Lully montait sur la scène du prestigieux Opéra Royal du château de Versailles, pour la dernière étape de ce projet. La troupe présentait « *Baptiste ou l'Opéra des farceurs* », retraçant la vie de Jean-Baptiste Lully, l'un des plus grands compositeurs à la Cour de Louis XIV et dont l'œuvre traverse les siècles. Cette comédie-ballet met en scène des collégiens



à l'aise dans leurs rôles, concentrés et tout simplement enchantés de présenter à un public enthousiaste le fruit de deux grandes années de travail. Danse contemporaine, chants, théâtre..., tous les genres se sont rencontrés ce soir-là. Les collégiens partageaient la scène avec

des adultes de Trappes, participant eux aussi au projet. Ces comédiens, le temps de deux représentations, semblaient appartenir à un XVII^e siècle qui n'avait rien perdu de sa splendeur.

Si les élèves étaient heureux, les enseignants et intervenants du projet pouvaient être fiers de cet

accomplissement. Au-delà d'une approche différente de l'art et de la culture, Généralions Lully a permis une ouverture à l'autre. Travailler ensemble, se rencontrer, s'écouter et se comprendre, autant de valeurs que le projet souhaitait mettre en avant : pari réussi ! **C.B.**

La musique classique sillonne les Yvelines

L'orchestre de l'Alliance dirigé par Pejman Marmaradeh, sur le territoire du Grand Paris Seine et Oise s'installe dans les Yvelines. Son but : partager sa passion pour la musique classique avec le plus grand nombre. La formation se déplace dans toute la Vallée de Seine, les zones urbaines mais aussi rurales. Elle amène ce style musical là où il n'a pas forcément l'habitude d'être écouté ou entendu. L'idée est certes de démocratiser le genre, mais

également de donner les clefs pour le comprendre. L'orchestre dispose d'un véritable savoir-faire auprès du jeune public et s'investit notamment auprès des collégiens yvelinois. En 2017, il a déjà donné plusieurs concerts, qui ont tous rencontré un vif succès auprès des jeunes.

En plus des concerts, et c'est ce qui fait sa particularité, l'orchestre de l'Alliance s'engage dans l'éducation musicale de qualité pour les collégiens, à travers des ateliers et autres

sessions pédagogiques. Via ces différents itinéraires, l'orchestre cherche à toucher tous les publics, tout en mettant en avant

les structures existantes. Les musiciens souhaitent promouvoir les œuvres classiques, sans préjugé. **C.B.**



L'orchestre de l'Alliance en résidence grâce au soutien du Département et de la Communauté urbaine GPS&O.

La Baguette Magique : farine, sel et féerie

C'est au nord des Yvelines, à Richebourg, que la magie s'installe dans la boulangerie de Monsieur et Madame Désert. Delphine est née dans les Yvelines à Mantes-la-Jolie, mais c'est dans l'Eure-et-Loir qu'elle ouvre sa première boulangerie avec son mari originaire de Rouen. La nostalgie de ses racines yvelinoises se fait rapidement sentir et le couple souhaite alors déménager dans les Yvelines. Il y a trois ans, la ville de Richebourg, aux portes de l'Île-de-France, disposait d'un local et attendait son prochain commerce. C'était tout trouvé : Delphine et Mickaël y installent La Baguette Magique. Au-delà du rapprochement familial, Richebourg leur offre une excellente qualité de vie entre la ville et la campagne, tout en restant proche de Paris. Leur boulangerie est l'unique de ce village de 1 600 habitants et joue donc un fort rôle social. Delphine et Mickaël sont proches de leurs clients, qu'ils côtoient presque tous quotidiennement. Les résidents s'y pressent pour se procurer « La Baguette Magique », emblème de la maison : une baguette tradition à la fleur de sel. Les matières premières sont toutes d'origine française et les farines issues de la production locale. Delphine et Mickaël travaillent avec une pâtissière ainsi qu'un apprenti boulanger pour fournir le village tous les jours de 7 h à 13 h, puis de 15 h 45 à 20 h et de 7 h à 13 h le dimanche (fermé le mercredi). Tous les gourmands seront ravis au milieu des pâtisseries, des viennoiseries et de la sympathie des propriétaires. Plutôt croissant ou brioche ? Tarte ou baba ? Quoi qu'il en soit, rendez-vous à Richebourg et laissez la magie opérer... (Au 4 place du Château à Richebourg, 78850).





4



- 1** Delphine et Mickaël tiennent La Baguette Magique depuis trois ans.
- 2** La Baguette Magique : spécialité de la boulangerie.
- 3** La Baguette Magique propose également un large choix de viennoiseries et pâtisseries.
- 4** La Baguette Magique travaille avec des produits français et locaux.

PRATIQUE

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

■ 01 39 07 78 78
■ www.yvelines.fr/contact

Informations personnes âgées /
personnes handicapées

■ autonomie78@yvelines.fr

Maison Départementale
des Personnes Handicapées

■ 0801 801 100

L'Agence Départementale
d'Information sur
le Logement des Yvelines

■ 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines

■ 01 61 37 36 30

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine

■ 01 61 37 36 86

Musée départemental
Maurice-Denis

■ 01 39 73 77 87

L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT
À VERSAILLES

En France, le Conseil départemental est l'assemblée électorale qui administre la collectivité territoriale qu'est le Département. L'ensemble des 42 conseillers départementaux yvelinois se réunit en assemblée départementale à Versailles (ouvert au public) pour débattre et voter les délibérations des futures orientations politiques dans chacune de ses compétences (action sociale, transports, économie...).

Prochaines séances
du Conseil départemental :

■ Vendredi 29 juin

■ Vendredi 28 septembre

18 Urgences
pompiers

17 Police-
secours

15 SAMU

SOS Médecin
01 39 58 58 58

**Lutte contre
la radicalisation**
0 800 00 56 96

**Alerte
maltraitance**
01 39 55 58 21

Vous subissez, vous voyez, vous doutez de
possibles cas de maltraitance sur des seniors
ou personnes en situation de handicap ?

Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

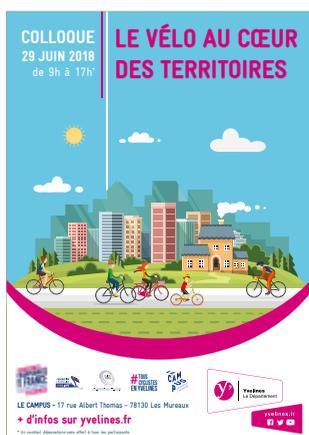
DIMANCHE 17 JUIN

« La Jovacienne 17^e édition » à Jouy-en-Josas

Cette « Éco-Rando » Vélo Tout-Terrain est ouverte à tous (non-licenciés ou licenciés). Découverte des sentiers et des chemins forestiers. Quatre parcours vous sont proposés : 25, 40, 50 ou 60 km !

■ lajovacienne.lescastorsgrimpeurs.fr

VENREDI 29 JUIN



« Le vélo au cœur des territoires »

À l'occasion des Championnats de France de cyclisme sur route, venez rencontrer de nombreux professionnels du vélo et échanger lors d'ateliers et de tables rondes dans le cadre du Campus, aux Mureaux. Ce colloque sera l'occasion de découvrir des bonnes pratiques et de profiter de nombreux retours d'expérience pour mieux construire les relations entre le Cycle et les collectivités.

■ De 9 h à 17 h

Le Campus - 17 rue Albert Thomas
78130 Les Mureaux

Inscription : www.yvelines.fr/rp/colloquecyclisme2018

JUSQU'AU 30 JUIN

« Louise Vatel, une domestique bien bavarde » au château de Rambouillet

Venez découvrir les différents appartements du château au cours de cette visite théâtralisée détonante – et en costumes – qui plaira

aux petits et aux grands !

■ www.chateau-rambouillet.fr

DU 25 JUIN AU 8 JUILLET

« Festival Contenpourien » à Verneuil-sur-Seine

Le 25 juin 2018, vivez la soirée de lancement du festival Contenpourien, et partez à la découverte des arts de la rue grâce à des spectacles, concerts et expositions !

■ www.sortir-yvelines.fr

JUSQU'AU 30 JUIN

« Exposition Regards sur l'art » à la bibliothèque d'Achères

L'occasion de découvrir l'univers de quatre artistes bien différents. Vous pourrez y observer de plus près les œuvres de deux peintres, un céramiste et celles d'un licier cartonnier.

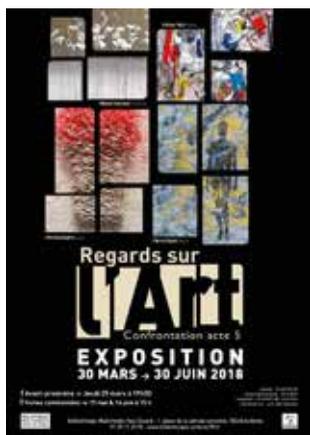
■ www.mairie-acheres78.fr

JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET

« Exposition InterActions » dans le Parc du Château de Plaisir

Pour célébrer les 10 ans de la politique départementale, les Yvelines et l'Essonne ont réalisé une exposition itinérante dédiée à la coopération internationale.

■ www.yvelines-infos.fr



DU 28 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

« HNA Open de France » à St Quentin en Yvelines

L'HNA Open de France 2018 vous convie à l'une des plus grandes compétitions de golf

où les meilleurs swings du monde s'affronteront pour le titre.

■ www.golf-national.com

DU 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

« Macki Music Festival » à Carrières-sur-Seine

Le festival créé par les collectifs parisiens La Mamie's & Cracki Records est de retour sur les bords de Seine pour une cinquième édition au cœur de l'été, avec une programmation de choix !

■ www.mackimusicfestival.fr



DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

« 20^e édition des 15 km de la Drouette » à Orphin

Cette année, les 15 km de la Drouette fêtent leur 20^e édition ! La course débute et se termine au cœur du village et traverse plusieurs hameaux. Les 15 km de la Drouette sont un grand rassemblement entre coureurs licenciés et amateurs.

■ sites.google.com/site/15kmdrouette/

JUSQU'AU 7 JUILLET

« Exposition Générations Écrans » à Montigny-le-Bretonneux

Comment fonctionne une télé ? Quel impact sur notre imaginaire collectif ? Arrive-t-on aujourd'hui à la « fin de la télévision » ou au contraire au début d'une nouvelle ère télévisuelle sur le web ?

Cette exposition nous propose d'explorer et de décrypter notre rapport au petit écran.

■ www.museedelaville.sqy.fr/expositions/generations-ecrans

JUSQU'AU 7 JUILLET

« Le Cheval : l'art et le pouvoir » à la Bibliothèque Centrale de Versailles

La Ville de Versailles vous offre une occasion exceptionnelle d'admirer cette suite de pièces remarquables issues de la collection d'Émile Hermès (1871-1951). Pour enrichir cette présentation, la bibliothèque de Versailles sortira de précieux ouvrages de ses réserves.

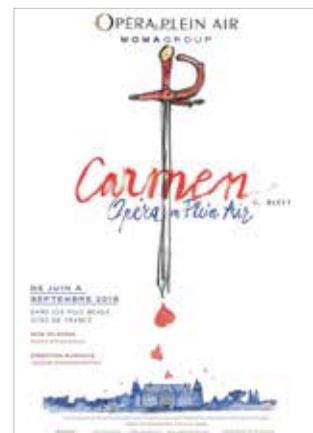
■ www.versailles-tourisme.com

6 ET 7 JUILLET

« Carmen de Bizet : opéra en plein air » au Domaine National de Saint-Germain-en-Laye

Redécouvrez l'opéra Carmen de Georges Bizet. Cette femme, libre et séductrice, choque les spectateurs de 1875. Son créateur, Bizet, meurt 3 mois après la première. Il ne saura jamais que son opéra connaîtra un succès phénoménal, pour devenir l'œuvre la plus jouée au monde.

■ www.operapleinair.com



DU 29 JUIN AU 19 AOÛT

« Fête des Loges » à Saint-Germain-en-Laye

La plus célèbre fête foraine de France revient pour sa 366^e édition avec plus de 200 attractions ! Sensations et gourmandises sont au rendez-vous pour passer un bon moment en famille ou entre amis

■ www.fetedesloges.org

JUSQU'AU 21 JUILLET

« 25^e tournoi open de tennis » à Coignières

Pendant trois week-ends, venez encourager les près de 200 joueurs de tennis licenciés de la FFT lors de la 25^e édition du tournoi de l'open de Coignières. Entrée gratuite.

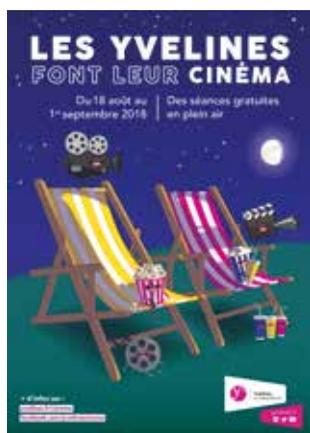
■ www.club.fft.fr/tc.coignieres

DU 18 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

« Les Yvelines font leur cinéma »

Les Yvelines font leur cinéma reviennent ! Cette année encore, retrouvez au cours du mois d'août des séances de cinéma en plein air gratuites dans de nombreuses villes des Yvelines. Événement ludique et familial à ne pas manquer !

■ www.yvelines-infos.fr



SAMEDI 8 SEPTEMBRE

« Elektric Park Festival » à Chatou

Envie de faire la fête sur de la musique électro ? Le Festival Elektric Park fait son grand retour pour une nouvelle édition sur l'île des Impressionnistes, avec de nombreux artistes internationaux.

■ www.elektrickpark.com



SAMEDI 8 SEPTEMBRE

« 10^e édition de la Fête de l'air » aux Mureaux

L'aérodrome des Mureaux accueille sa traditionnelle fête de l'air. Démonstrations de voltige, simulateurs d'avions et baptêmes de l'air sont au programme !

■ aerodrome.info

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

« Brocante et marché gourmand » à Montchauvet

Depuis plus de vingt-neuf ans, la Brocante de Montchauvet accompagnée de son Marché Gourmand rencontre toujours plus de succès du fait de sa qualité, de l'ambiance conviviale et de son cadre exceptionnel.

■ www.sortir-yvelines.fr

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

« Les Grandes Eaux Nocturnes » au château de Versailles

Tous les samedis soir d'été, 2 h 30 de promenade féerique pour petits et grands au rythme de la musique baroque, dans les somptueux jardins à la française du château de Versailles, mis en eau et en lumière, couronnée par un grand feu d'artifice.

■ www.chateauversailles-spectacles.fr

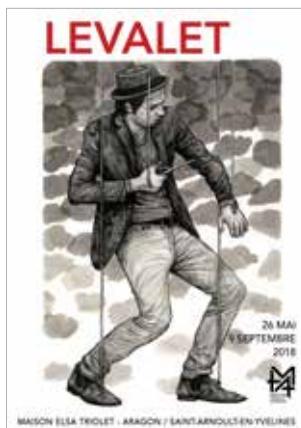
JUSQU'AU 16 SEPTEMBRE

« Exposition Levalet » à la Maison Triolet Aragon

La Maison Triolet Aragon propose 51 dessins de Charles Leval, dit Levalet, répondant aux 51 poèmes du recueil d'Aragon « La Grande Gaîté ». Un magnifique croisement

entre la plume et le pinceau qui donne à voir et à penser.

■ www.maison-triolet-aragon.com



LES 15 ET 16 SEPTEMBRE

« Journées du Patrimoine : l'art du partage » au Domaine de Madame Elisabeth et à l'Hôtel du Département

Cette 35^e édition des Journées européennes du Patrimoine permettra de promouvoir le patrimoine comme élément central de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, de valoriser les meilleures pratiques pour assurer la conservation et la sauvegarde du patrimoine ainsi que de développer sa connaissance auprès d'un public large et diversifié.

■ journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

« Trail des fonds de Cayenne » en forêt des Alluets

Le Trail des fonds de Cayenne propose deux courses : une première de 13 km et une seconde

de 25 km pour permettre à tous les sportifs, néophytes ou aguerris, de participer et de prendre du plaisir ! Trail sur chemins forestiers, sentiers et un peu de bitume. Traversée de cinq villages avec animations dans chaque village.

■ www.traildesfondsdecayenne.com

DU 22 SEPTEMBRE AU 2 DÉCEMBRE

« Exposition Les Andrea : All 4 Art » à la Maison Triolet Aragon

Cet automne, la Maison Elsa Triolet Aragon propose une exposition exceptionnelle, réunissant la famille Andrea. Mère, père et enfants entre peintures et dessins figuratifs, avec chacun son style !

■ www.maison-triolet-aragon.com

SAMEDI 6 OCTOBRE

« Tu viens tu cours » à Villiers-Saint-Frédéric

« Tu viens tu cours » est un trail semi-nocturne proposant de la marche nordique, plusieurs courses de 6 km, 12 km et 24 km ainsi qu'une course pour les enfants. Des concerts sont proposés tout au long de la course ainsi qu'un dîner à l'arrivée !

■ www.tvtc.fr

DIMANCHE 7 OCTOBRE

« La Folle Furieuse » à Verneuil-sur-Seine

Des parcours fun et ludiques incluant des jeux « Wipeout » ! Des obstacles inédits de fous furieux dont certains mécanisés. Une course à faire entre amis, en famille ou en solo !

■ chti-sportif.fr

DU 25 AU 30 SEPTEMBRE

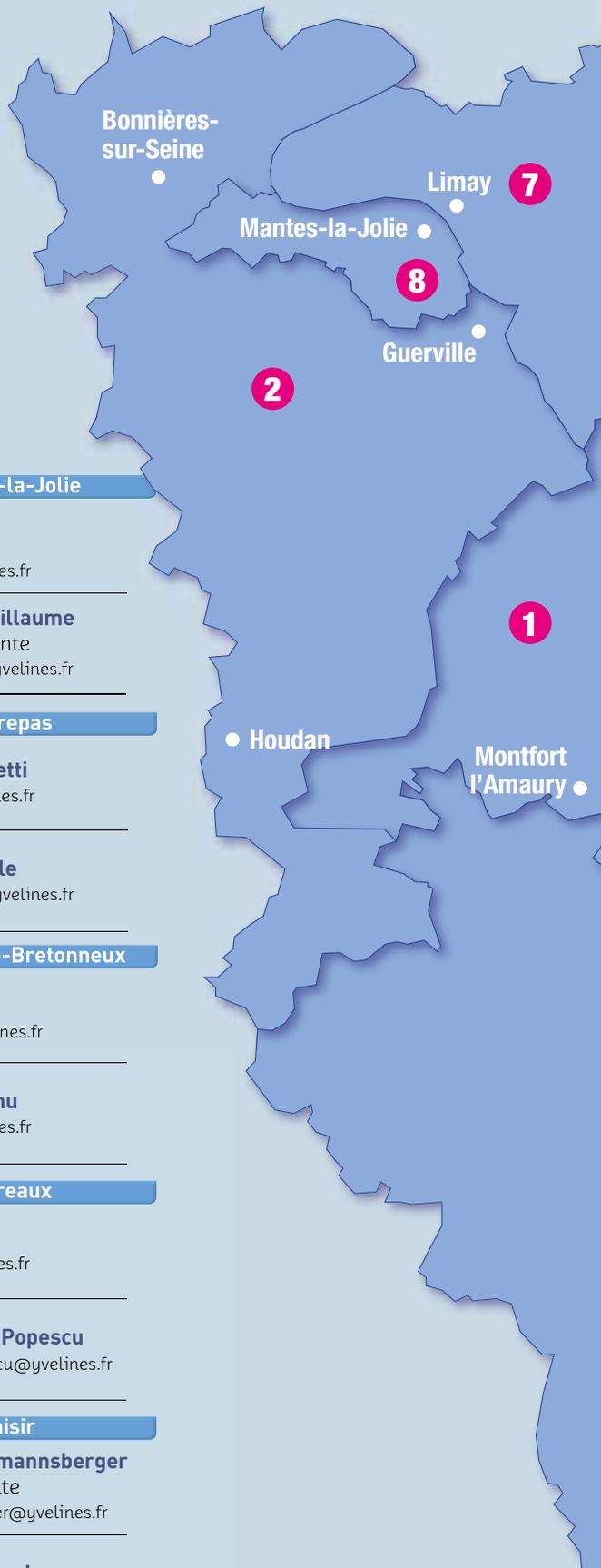
« RYDER CUP » AU GOLF NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Pour la première fois depuis le lancement de cette compétition, la Ryder Cup 2018 se déroulera en France, à Saint-Quentin-en-Yvelines, sur le site du Golf National. Une occasion unique pour tout amateur de golf du territoire (ou simplement les fans de compétitions sportives de très haut niveau) d'y assister, à domicile.

■ fr.rydercup.com



Les élus du Conseil



1 Canton d'Aubergenville



Pauline Winocour-Lefevre
12^e Vice-présidente
✉ pwinocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent Richard
✉ lrichard@yvelines.fr

2 Canton de Bonnières-sur-Seine



Josette Jean
✉ jjean@yvelines.fr



Didier Jouy
✉ djouy@yvelines.fr

3 Canton de Chatou



Ghislain Fournier
3^e Vice-président
✉ gfournier@yvelines.fr



Marcelle Gorguès
✉ mgorgues@yvelines.fr

4 Canton du Chesnay



Philippe Brillault
✉ pbrillault@yvelines.fr



Sylvie d'Estève
✉ sdesteve@yvelines.fr

5 Canton de Conflans-Sainte Honorine



Catherine Arenou
2^e Vice-présidente
✉ carenou@yvelines.fr



Laurent Brosse
✉ lbrosse@yvelines.fr

6 Canton de Houilles



Alexandre Joly
7^e Vice-président
✉ ajoly@yvelines.fr



Nicole Bristol
✉ nbristol@yvelines.fr

7 Canton de Limay



Cécile Dumoulin
8^e Vice-présidente
✉ cdumoulin@yvelines.fr



Guy Muller
✉ gmuller@yvelines.fr

8 Canton de Mantes-la-Jolie



Pierre Bédier
Président
✉ pbedier@yvelines.fr



Marie-Célie Guillaume
10^e Vice-présidente
✉ mcguillaume@yvelines.fr

9 Canton de Maurepas



Alexandra Rosetti
✉ arosetti@yvelines.fr



Yves Vandewalle
✉ yvandewalle@yvelines.fr

10 Canton de Montigny-le Bretonneux



Michel Laugier
✉ mlaugier@yvelines.fr



Laurence Trochu
✉ ltrochu@yvelines.fr

11 Canton des Mureaux



Yann Scotte
✉ yscotte@yvelines.fr



Cécile Zammit-Popescu
✉ czammit-popescu@yvelines.fr

12 Canton de Plaisir



Joséphine Kollmannsberger
4^e Vice-présidente
✉ jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand Coquard
✉ bcoquard@yvelines.fr

départemental



15 Canton de Saint-Cyr-l'École



Philippe Benassaya
✉ pbenassaya@yvelines.fr



Sonia Brau
✉ sbrau@yvelines.fr

16 Canton de Saint-Germain-en-Laye



Elisabeth Guyard
✉ eguyard@yvelines.fr



Jean-Noël Amadei
✉ jnamadei@yvelines.fr

17 Canton de Sartrouville



Pierre Fond
1^{er} Vice-président
✉ pfond@yvelines.fr



Janick Gehin
✉ jgehin@yvelines.fr

18 Canton de Trappes



Anne Capioux
✉ acapioux@yvelines.fr



Nicolas Dainville
✉ ndainville@yvelines.fr

19 Canton de Verneuil-sur-Seine



Jean-François Raynal
5^e Vice-président
✉ jfraynal@yvelines.fr



Hélène Brioux-Feuchet
✉ hbriouxfeuchet@yvelines.fr

20 Canton de Versailles 1



Claire Chagnaud-Forain
✉ cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier de La Faire
✉ odelafaire@yvelines.fr

13 Canton de Poissy



Karl Olive
11^e Vice-président
✉ kolive@yvelines.fr



Elodie Sornay
✉ esornay@yvelines.fr

14 Canton de Rambouillet



Georges Bénizé
✉ gbenize@yvelines.fr



Clarisse Demont
✉ cdemont@yvelines.fr

21 Canton de Versailles 2



Marie-Hélène Aubert
6^e Vice-présidente
✉ mhaubert@yvelines.fr



Olivier Lebrun
9^e Vice-président
✉ olebrun@yvelines.fr

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

Du 18 août au
1^{ER} septembre 2018

Des séances gratuites
en plein air



Samedi 18 août	Montigny-le-Bretonneux	Moi, Moche et Méchant 3
Dimanche 19 août	Waldorff Astoria Versailles Trianon Palace	Shaun le Mouton La Belle et la Bête (2017)
Mercredi 22 août	Freneuse	Chimpanzés
Jeudi 23 août	Rambouillet Meulan-en-Yvelines	Spider-Man : Homecoming
Vendredi 24 août	Fontenay-le-Fleury Le Port-Marly Achères	Pirates des Caraïbes : la Fontaine de Jouvence E.T. l'extra-terrestre L'âge de glace : les lois de l'Univers
Samedi 25 août	Marly-le-Roi Hardricourt Montesson	Valérien et la cité des mille planètes La folle histoire de Max et Léon Pirates des Caraïbes : la Vengeance de Salazar
Mardi 28 août	Méré Élancourt La Celle-Saint-Cloud	Pirates des Caraïbes : Jusqu'au bout du monde Jurassic World Spider-Man : Homecoming
Mercredi 29 août	Jouy-en-Josas Guyancourt Chatou	Moi, Moche et Méchant 1 L'âge de glace : les lois de l'Univers Paddington
Jeudi 30 août	Bois d'Arcy Carrières-sous-Poissy Viroflay	Pirates des Caraïbes : la Malédiction du Black Pearl L'âge de glace Le livre de la jungle (2016)
Vendredi 31 août	Poissy Plaisir Houilles	Jean-Philippe Sully Baby Boss
Samedi 1 ^{er} septembre	Mareil-Marly Versailles Domaine de Madame Élisabeth Conflans-Sainte-Honorine	Les Tuche Retour vers le futur Les Minions

+ d'infos sur :

yvelines.fr/cinema

facebook.com/yvelinescinema



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

